

Janvier 2021

www.casson.fr



La
feuille

de **chêne**

• Magazine d'Informations Municipales • Semestriel •

**DÉCOUVREZ LA VERSION 2021 DE
VOTRE BULLETIN MUNICIPAL
"ÉCO-RESPONSABLE"**



Commune de
Casson

Retrouvez la commune sur



Google Play

App Store

Édito

Chères Cassonnaises, Chers Cassonnais,

L'année 2020 qui vient de s'achever aura été historique pour l'ensemble d'entre nous. Nous avons traversé ensemble une crise sans précédent dans notre aventure collective. Le virus qui a bouleversé notre quotidien en 2020 est encore bien présent en ce début d'année, et en particulier avec l'apparition du variant "anglais" que nous connaissons depuis quelques jours. Aussi, plus que jamais, les consignes sanitaires en vigueur dans notre pays depuis maintenant quelques mois doivent impérativement être respectées par chacun d'entre nous. La situation actuelle ne permettant pas la tenue de notre traditionnelle cérémonie de vœux, je tenais à m'adresser à vous, l'ensemble des acteurs de notre commune, qui la rendez si dynamique, accueillante, et conviviale.

C'est sur ce modèle que les élus du Conseil Municipal se sont mobilisés afin de réaliser une vidéo pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, et de réussite pour cette nouvelle année.

Le message que vos élus souhaitent vous adresser est bien résumé dans cette vidéo. Certes le contexte dans notre pays depuis plusieurs mois est rythmé par le nombre de contaminations, d'hospitalisations, et de mesures contraignantes. Les conséquences économiques et sociales sont importantes et risquent de nous mobiliser durablement.

Néanmoins, nous avons changé nos habitudes, et fait preuve d'inventivité, pour que la vie continue, et qu'elle nous apporte son lot de bonheur au quotidien.

Les commerçants ont su modifier leurs pratiques pour proposer des services nouveaux par le "click and collect", les équipes éducatives ont su mettre en œuvre "l'école à distance" dans un temps record, les agents municipaux ont relevé le défi de la mise en œuvre des protocoles stricts pour la continuité du service public, les associations ont su s'adapter afin de faire perdurer le lien social, et bien sûr le corps médical qui a été au cœur de l'actualité, et que je tiens ici encore à remercier chaleureusement...

Bref, nous nous sommes **TOUS** réinventés, ce qui montre notre engagement et l'attachement qui nous lie, plus que jamais. Je souhaite de tout cœur que nous gardions ce lien, et en particulier avec nos commerçants qui ont besoin de nous, et qui auront besoin de nous dans les mois à venir.

Je souhaite terminer en nous souhaitant tous collectivement, une très belle année 2021, riche de sens et d'engagement.



Philippe EUZÉNAT
Maire

Sommaire

DÉROULONS NOTRE ACTUALITÉ	3-16
FAÇONNONS NOTRE AVENIR	17-21
PARTAGEONS NOS PASSIONS	22-34
INFORMONS-NOUS	35-41
ET SI CASSON SE RACONTAIT...	42-43

Magazine d'Informations Municipales
de Casson

Réalisation : Commission Relation à
la Population et Communication :
Armelle BOSSIS, Éric TELLIEZ,
Armel VION et Murielle LERMITE.

Responsable de la publication :
Philippe EUZÉNAT

Directeur de la publication :
Murielle LERMITE

Tirage : 1 100 exemplaires
Conception : Optima & Co
Impression : Offset 5

Déroulons notre actualité

Commission RELATION A LA POPULATION et COMMUNICATION

Votre bulletin municipal arbore à présent son nouveau nom "La feuille de chêne" et change de format

Le changement est quelque chose de positif. Il est souvent difficile mais toujours inévitable. Ainsi nous avons souhaité travailler à la définition d'une nouvelle ligne éditoriale concernant le bulletin municipal.

Même si les réseaux sociaux prennent de plus en plus d'importance et permettent de toucher et communiquer plus largement, l'élément indispensable, voire stratégique, de la communication d'une commune, reste son bulletin municipal. Pour les amoureux fidèles nous ne changerons pas sa fréquence : deux numéros par an en janvier et à l'été, qui seront toujours complétés à minima au printemps et à l'automne par le Casson Express. Qu'avons-nous changé,

alors ? Son format pour lui donner un coup de fraîcheur, un aspect plus dynamique et plus attrayant.

Ensuite, nous avons pris soin d'y intégrer les valeurs de développement durable essentielles dans la transition de notre société et prendre en compte à l'échelle de ce magazine ses enjeux avec le choix d'un papier recyclé plus vertueux pour notre environnement auquel nous tenons tant. Ce point est essentiel et fait le lien avec le nouveau nom de votre bulletin municipal entre mise en valeur des origines du nom de notre commune et des feuilles de ce magazine qui seront autant d'actions et de projets que nous porterons pour Casson.

La
feuille
de chêne

Déjà présente dans le logo de la commune la feuille de chêne fait référence aux racines même de Casson "casnus" un des noms latins du chêne.

Casson, fière de ses chênes, les protège et en replante et comme dit le poète : "Au pied de nos chênes nous vivrons heureux".

Quelques explications...

Casson cultive depuis son origine un rapport étroit avec le chêne. Si la commune tire son nom de celte antique, les références aux rois des arbres sont nombreuses jusque dans sa campagne : "Le Chânier, Le Chêne-Chais, La Gandonnière, Le Chêne Saint-Louis, La Chesnaie..." (Réf. : GILLOT G., *Casson notre pays* (2014) Édité par l'association Casson mon Pays).

Si la commune cherche depuis quelques années à végétaliser et reflleurir son cœur de bourg afin de mettre en valeur son histoire et son bâti, elle n'est pas sans s'interroger sur ses abords et la campagne environnante.

Le chêne, emblématique à Casson, va dans ce sens et permet par sa seule présence de valoriser une facette cette fois-ci végétale du patrimoine de la commune.

Depuis deux ans, nos jardiniers s'affairent à cette tâche passionnante. Parmi 650 espèces de chênes, ils ont jusqu'ici porté leur choix vers une vingtaine d'entre elles.

Espagne, Japon, Amérique, Extrême-Orient, ils nous viennent des quatre coins du monde et présentent



pour la plupart des caractéristiques assez spectaculaires (par exemple le *Quercus dentata Grandifolia* dont les feuilles atteignent jusqu'à 40 cm).

Ces plantations encore anonymes et secrètes feront bientôt l'objet d'un étiquetage et les Cassonnais auront bientôt le plaisir de sillonner à travers la commune pour en découvrir ses nouveaux atouts.

En lien avec cet assortiment, l'année 2021 va donner lieu à l'élaboration d'une Charte de Préservation de l'Arbre à Casson. La rédaction de celle-ci permettra de protéger de façon pérenne la nouvelle collection mais également les sujets déjà présents tout aussi remarquables qu'ils aient 10 ou 300 ans. Et il en reste à contempler...

Report de l'enquête de recensement 2021



COVID-19
CORONAVIRUS



Dans le contexte d'épidémie de Covid-19, et après une large concertation auprès de certaines instances compétentes dans le domaine, l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022 sur le territoire national.

Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité.

Le recensement de la population, pour la commune de Casson, aura donc lieu en 2022).

Le Boudoir de Mademoiselle Wells

Dès que vous franchissez le pas de la porte de ce nouveau commerce entièrement repensé vous êtes plongés dans un univers cosy où sont disposés divers objets tels que des meubles, des décorations, des bijoux fantaisie, des senteurs, des accessoires féminins, des sacs à main... le tout soigneusement sélectionné et mis en scène afin de créer une ambiance chaleureuse. Les amateurs de thé ne sont pas en reste puisqu'ils pourront découvrir une sélection de thé bio.

Madame Leroux, gérante de ce lieu, est Cassonnaise et membre d'une association. De son ancien parcours professionnel en tant qu'exploitante d'un salon de coiffure au Sud de Nantes elle gardera, entre autres, le plaisir d'échanger et de satisfaire sa clientèle.

Ses nouvelles aspirations en tant que passionnée de décoration, lui permettent, après avoir tenu une première boutique sur la commune de Carquefou pendant 9 ans, de s'installer en lieu et place de l'ancienne boutique de fleurs "Esprit Cottage" afin de nous faire découvrir son univers et retrouver, avec joie, sa clientèle. Forte de son expérience, elle nous indique s'accommoder des retards de livraison dus à la Covid en programmant une offre de nouveautés échelonnée sur les premiers mois de cette année. Un coin brocante sera aménagé d'objets chinés et repatinés par ses soins si nécessaire.

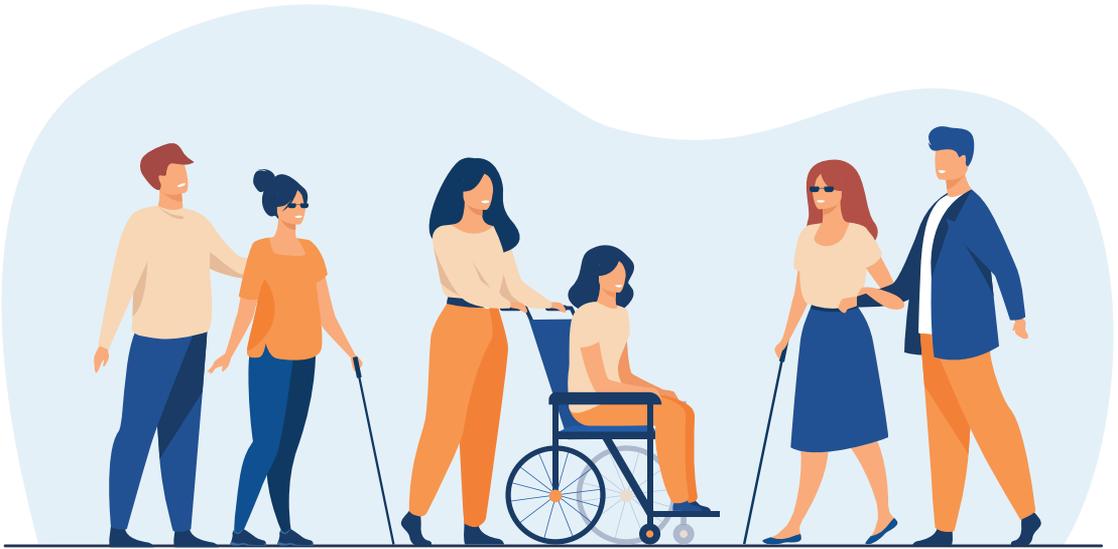
Quant à l'origine du nom de sa boutique et plus particulièrement de "Mademoiselle Wells", elle nous a confié avec un léger sourire que cela faisait référence à des souvenirs de la sphère privée....

Le commerce et l'artisanat de proximité constituent une richesse.

L'ensemble des élus de la commune de Casson lui souhaite la bienvenue et le meilleur pour les années à venir.



Centre Communal d'Action Sociale



Qu'est-ce qu'un CCAS ? Quelles sont les missions du Centre Communal d'Action Sociale ?

Au sein d'une commune, il existe un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles.

Cet établissement s'appelle le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) lorsque plusieurs communes de petite taille se rapprochent pour créer un centre unique. Les CCAS constituent l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi, les CCAS ont pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap...

Pour y parvenir, les CCAS possèdent d'ailleurs une double fonction :

- Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...),
- Dispenser l'aide sociale facultative (aide alimentaire, microcrédit social...), fruit de la politique d'action sociale de la commune.

Le CCAS est un établissement administratif public organisé de la façon suivante :

- Un président : Le maire de la commune.
- Un conseil d'administration : Celui-ci est formé à parité d'élus locaux (conseillers municipaux)

et de personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale.

Le conseil d'administration décide des orientations et des choix de la politique sociale locale. Le financement du CCAS est assuré en grande partie par la commune (par exemple, sachez qu'un 1/3 des recettes de concessions au cimetière servent à financer le CCAS).

Le rôle du CCAS est double :

- **Il accompagne l'attribution des aides sociales légales** : Il informe et guide les habitants en situation de fragilité et instruit les demandes d'aides. Cela participe à la lutte contre le non-recours aux aides sociales.
- **Il est à l'initiative d'actions sociales locales** : Selon les communes, ce champ d'action peut être très large. Attribution de prêts sans intérêt, secours d'urgence ou aides alimentaires pour les personnes en grande difficulté, gestion d'établissements municipaux (maisons de retraite, centres aérés...). Il peut également financer des animations, des sorties. Il n'existe pas réellement de limite à ces initiatives en dehors des moyens dont il dispose et de la politique sociale de la municipalité.

Composition d'un CCAS :

Le nombre des membres du conseil d'administration est fixé par délibération du conseil municipal, dans la limite maximale suivante : 8 membres élus, 8 membres nom-

més, soit 16 membres, en plus du président pour Casson.

Un nombre minimum d'administrateurs n'est pas fixé. Cependant, l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) prévoit que quatre catégories d'associations doivent obligatoirement faire partie du conseil d'administration. Il doit y avoir parmi ces membres nommés :

1. Un représentant des associations qui ouvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.
2. Un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF).
3. Un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département.
4. Un représentant des associations de personnes en situation de handicap du département (article 138 du CFAS).

Le CCAS de Casson est à la recherche d'un représentant des associations de personnes en situation de handicap du département. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à contacter la mairie.

Vous rencontrez des difficultés ?
02 40 77 62 46.

Déroulons notre actualité

Commission CADRE DE VIE

Dans le cadre de la végétalisation murale de la rue de la Mairie et suite au succès des jasmins étoilés qui agrémentent le mur face à la mairie, ce sont désormais clématites, bougainvillier rustique, akébia et morelles faux jasmins qui ornent les murs de la mairie, de l'Église, la façade de la Chapelle Sainte-Anne et le parking du cabinet de kinésithérapie.

Le 12 octobre dernier a eu lieu une plantation mécanisée de bulbes. Cela a été l'occasion de réaliser en partenariat avec l'association Casson Mon Pays une plantation de quelques milliers de bulbes le long du sentier d'entrée de bourg menant aux commerces. Le mélange composé principalement de tulipes et de narcisses rythmera désormais et ce, pour plusieurs années de décembre à mai le sentier qui porte désormais le nom "Les Enfants de Batz".

Les Services Techniques en profitent pour multiplier l'expérience sur les entrées de bourg direction Grandchamp-des-Fontaines et dans la coulée verte au bord de la rue Sainte-Marie.

Les massifs des commerces, de la salle de la Grange ainsi que ceux de l'école Montgolfier ont fait l'objet d'un renouvellement de vivaces et d'arbustes, en fin d'année 2020.

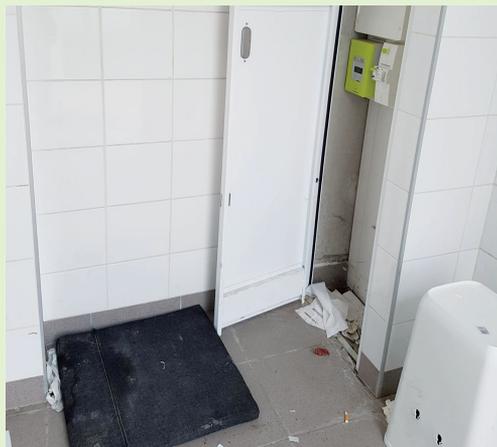


Plantations



Une strate arbustive contre le murret du parking des Grands Murins a vu le jour cet automne pour apporter un peu plus de verticalité. Les plantes retirées sont quant à elles mises en jauge au service technique et seront replantées dans les différents massifs existants à travers Casson.

Dégradation des toilettes publiques



INCIVISME - RESPECTONS LES ÉQUIPEMENTS COMMUNS

Il y a quelques mois, après avoir subi de nombreuses dégradations, les toilettes publiques de la place Montréal ont été fermées. L'ouverture était jusqu'alors limitée aux heures du marché alimentaire le mardi matin.

Début janvier, malgré la fermeture de la porte, des personnes se sont introduites dans le local. Comme

le montrent ces photos, ce dernier a été fortement dégradé (distributeurs arrachés, placard technique forcé et vidé, lavabo brûlé, faux plafond dégradé, ...).

Ces dégradations constatées dans les toilettes publiques sont regrettables car elles endommagent un local mis à disposition de l'ensemble des Cassonnais et les préjudices engendrés sont également supportés par le budget communal (coût des réparations et restrictions d'accès au local).

Extension du Parc d'activités des Ardillaux

Le parc d'activités des Ardillaux, situé en entrée de bourg, le long de la RD 26, sera étendu d'un hectare supplémentaire en 2021 de l'autre côté de la rue Paul Salmon. Cette extension a vocation à accueillir de nouvelles entreprises artisanales et/ou des PME afin de permettre la création d'emplois sur la commune de Casson, et plus largement sur le territoire d'Erdre et Gesvres. L'extension des "Ardillaux 2" est constituée de 6 lots, à ce jour, 5 lots sont réservés, un lot est encore disponible (n° 4). Ainsi 5 entreprises devraient s'implanter et le parc devrait accueillir davantage d'entreprises compte tenu des projets de location des futurs propriétaires. Ceci étant les permis ne sont ni déposés ni octroyés. Ces implantations devraient recouvrir une quinzaine d'emplois.

Le permis d'aménager a été délivré en août 2020. Les travaux de viabilisation des terrains devraient commencer au début de l'année 2021 et se terminer à la fin du premier semestre 2021, après quoi les entreprises pourront à leur tour s'installer.



L'ancien centre technique devient un centre sportif et culturel



Belle reconversion de notre ancien centre technique municipal, bâti en 1993 et qui, après 27 années de bons et loyaux services a dû passer la main en 2019, à un nouveau bâtiment plus adapté au développement de notre commune.

Du fait de sa surface importante, l'ancien centre est apparu idéal à l'équipe municipale pour accueillir nos associations.

Cette nouvelle destination a nécessité une mise aux normes : création de sanitaires PMR (personnes à mobilité réduite), accès conformes pour recevoir du public... Une isolation thermique totale du bâtiment a également été réalisée et toute l'électricité a été refaite.

De vastes baies vitrées assurent un éclairage naturel à cette salle de 150 m². Le coût global de ces travaux rendus nécessaires est de 65 572,81 € TTC.

En complément du bâtiment existant, un agrandissement sera construit pour accueillir les entraînements de l'association des jeux bretons afin qu'ils puissent se préparer au mieux pour nous représenter aux championnats de France qui auront lieu à Casson en mai 2021.

L'association la Bougeotte partagera également l'équipement.

Nous souhaitons que ce nouveau lieu associatif réponde aux souhaits des utilisateurs et dynamise encore plus les activités sur notre commune.



Déroulons notre actualité

Commission AMÉNAGEMENT DURABLE

Je veux faire des travaux : Quelle autorisation d'urbanisme dois-je déposer en mairie au préalable ?

MAISON



 Permis de construire

ABRI DE JARDIN OU GARAGE



 Inférieur à 5 m² - Pas de modalité
Entre 5 m² et 20 m² - Déclaration préalable
Supérieur à 20 m² - Permis de construire

CLÔTURE



 Déclaration préalable
Zone UA, UB, A, N :
Hauteur maximale en limite de voirie 1 m 50
La partie pleine ne peut excéder 1 m
Hauteur maximale en limite séparative 1 m 80

PISCINE FIXE ENTRE 10 M² ET 100 M²



 Déclaration préalable
Sans couverture ou avec couverture de moins
de 1 m 80



 Permis de construire
Avec couverture de plus de 1 m 80

EXTENSION DE LA MAISON



Hors zone urbaine

Entre 5 m² et 20 m² - Déclaration préalable
Supérieur à 20 m² - Permis de construire

En zone urbaine

Surface	Si la surface totale n'excède pas 150 m ²	Si la surface totale excède 150 m ²
Entre 5 m ² et 20 m ²	Déclaration préalable	
Entre 20 m ² et 40 m ²	Déclaration préalable	Permis de construire
Supérieur à 40 m ²	Permis de construire	

PANNEAUX SOLAIRES



Déclaration préalable

TRANSFORMATION D'UN GARAGE EN PIÈCE D'HABITATION



Déclaration préalable

CRÉATION D'OUVERTURE



Déclaration préalable

MODIFICATION DE L'ASPECT EXTÉRIEUR DU BATIMENT



Déclaration préalable

Vous devez faire la demande et avoir l'autorisation d'urbanisme avant de commencer les travaux. Une fois l'intégralité des travaux finis, la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux est à déposer en mairie.

Liens pratiques : Les informations nécessaires sont consultables sur le site service public du gouvernement (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>). Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est disponible sur le site de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres (<http://plui.cceg.fr>).

N'hésitez pas à vous rendre en mairie et solliciter le service urbanisme.



Sandra Brossard, chargée d'urbanisme vous reçoit le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Vous pouvez lui adresser des demandes par mail à urbanisme@casson.fr

Romain Étienne, adjoint à l'aménagement durable vous reçoit sur rendez-vous. Vous pouvez lui adresser des demandes par mail à romain.etienne@casson.fr

Extension des consignes de tri des déchets...

Désormais TOUS NOS EMBALLAGES se recyclent.

Depuis le début de l'année nous pouvons tous être éco-responsables en déposant dans les sacs ou les containers jaunes, (selon votre lieu d'habitation) TOUS NOS EMBALLAGES.

Dans certains secteurs le jour de collecte a changé passant de la semaine paire à la semaine impaire ou inversement (*reportez-vous au calendrier qui vous a été adressé fin décembre par la CCEG et à la carte interactive disponible sur le site de la CCEG*).

Dans tous les cas, un prérequis demeure indispensable : il importe dans chaque maison de bien trier et de sortir ses sacs jaunes et son bac d'ordures ménagères la veille au soir !

Les questions les plus fréquentes :

- Les barquettes en polystyrène (viande) : elles se trient.
- Les capsules de café : certains fabricants, comme Nespresso, proposent des points de collecte. Les habitants ont donc le choix de les apporter dans ces points de collecte ou de les mettre dans le sac jaune.

Quelles sont les erreurs les plus fréquentes ?

La consigne n'est pas de trier tous les plastiques mais bien **tous les emballages**.

Les objets en plastique ne doivent donc pas être déposés dans le sac jaune (jouets, cintres, pot de fleurs, tuyau d'arrosage...).

Ces objets sont à apporter à la Recyclerie s'ils peuvent être réutilisés ou dans le cas contraire à déposer

dans le bac à ordures ménagères (ou en déchetterie pour ceux de grande taille).

Pour trouver la réponse tout seul aux questions que je me pose :

"Mon déchet est-il un emballage ?" Si oui, il se trie.

Les outils à disposition :

- Le mémo tri envoyé par la CCEG à tous les foyers.
- Le guide de tri en ligne : www.consignesdetri.fr qui sera mis à jour en janvier (un QR code est aussi présent sur le mémo).
- Le site internet de la CCEG www.cceg.fr
- Le service Prévention et Gestion des déchets (dechets@cceg.fr ou 02 28 02 28 10).

Les 3 règles simples à retenir :

1 : Mon déchet est un emballage ? Si la réponse est OUI ? Il est à trier dans le sac jaune.

2 : Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.

3 : Les emballages ne doivent pas être emboîtés les uns dans les autres.

Et en conteneurs enterrés ?

Certains Cassonnais sont desservis par des conteneurs enterrés pour la collecte des ordures ménagères et des emballages. Avec les nouvelles consignes, ils doivent continuer à mettre leurs emballages directement dans le conteneur à emballages et ne pas utiliser de sacs jaunes (les emballages déposés dans les conteneurs enterrés sont à mettre en VRAC).

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les films



Quand nos associations donnent de l'âme et du dynamisme dans la vie de la commune

Peu importe la taille, les associations jouent un rôle primordial dans nos territoires. Effectivement, elles rendent des services essentiels à la population locale. Plus un organisme associatif a de moyens (humains, matériels, financiers, ...) plus il peut agir et multiplier ses projets dans une localité. Ces actions menées constituent des facteurs de développement et de dynamisme pour le territoire.

Ainsi, dans nos communes, l'action de ces structures est le plus souvent ancrée dans le territoire.

Que seraient les territoires sans leurs associations ? Les élus locaux savent bien ce qu'ils leur doivent. Mais pour bien travailler ensemble, il faut bien se connaître et définir précisément les prérogatives des uns et des autres.

Quelles sont les compétences de la mairie et de plus en plus, de l'intercommunalité ?

Quel type de collaboration mettre en place (marché, subvention, convention) ?

Jusqu'où peut aller le contrôle de la collectivité ?

Quelles aides, quel soutien attribuer (matériel, financier, humain, ...) ?

Pour quelles modalités d'utilisation du domaine public opter ?

Il est nécessaire de répondre à ces questions pour une collaboration sûre et efficace entre les associations et la municipalité.

Le lien social n'est plus aussi fort, ni aussi naturel qu'autrefois. Les évolutions de la société l'ont depuis longtemps fragilisé. Nos associations contribuent de façon irremplaçable au maintien et au renforcement du lien social dans la commune.

Elles contribuent à en faire un lieu où il fait bon vivre, animé, convivial, riche de possibilités, où chacun peut s'impliquer.

Nos associations sont en recherche constante de nouveaux bénévoles. Comment recruter de

DEVENIR BÉNÉVOLE, UNE BONNE IDÉE !

M'ENGAGER, POURQUOI C'EST BIEN ?

- J'acquiers de l'expérience
- Je me sens utile
- Je partage mes compétences
- Je fais de nouvelles rencontres

EN FONCTION DE MES DISPONIBILITÉS, C'EST POSSIBLE ?

- ✓ En semaine ou le week-end
- Le jour ou la nuit
- Une fois par semaine
- Deux fois par mois
- À l'occasion d'un événement
- Ponctuellement, en situation d'urgence

nouveaux membres, comment transmettre la fibre associative aux jeunes générations, comment faire co-exister deux générations d'associations (les traditionnelles, plutôt animées par les plus anciens, et les associations récentes animées par les nouveaux arrivants) ?

Nous entendons souvent : "Je souhaiterais m'investir auprès d'une association, mais je n'ai pas vraiment beaucoup de temps pour ça." Pas besoin de consacrer vos journées à une association pour être bénévole. Chacun peut s'investir à son rythme, de façon ponctuelle ou régulière, selon ses disponibi-

lités. Chacun est libre de choisir la façon de s'engager. Si chacun s'implique un peu, la tâche est moins lourde pour tous.

Le bénévolat, ce n'est pas seulement se rendre utile pour les autres. C'est aussi s'enrichir humainement en s'impliquant, avec d'autres bénévoles, dans des actions qui ont du sens :

**SEUL ON VA PLUS VITE
ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN**

Plus d'informations : sur le site internet de la commune, l'application mobile My Casson et sur le guide Agenda distribué en début d'année !

Et si on faisait du lèche-vitrine à Casson ?



Cette période des fêtes de fin d'année n'est-elle pas la période idéale pour mettre à l'honneur nos artisans créateurs ou artisans d'art de notre commune ? Des habitants du bourg ou du fin fond de nos campagnes ont des mains en or, ils fabriquent avec passion et amour des créations de style, d'inspirations variées, dans des ateliers discrets. De par le contexte sanitaire, cette année a été très éprouvante pour nous tous et peut-être encore plus pour eux du fait de l'annulation d'expositions, de marchés de Créateurs, de marchés de Noël...

Le futur local de la pharmacie avec ses belles vitrines était le lieu propice et bien situé pour donner un esprit de fête à notre commune et mettre en valeur ces créations. Quelques artisans créateurs, les agents municipaux et l'équipe municipale se sont mobilisés en un temps record pour mettre en forme ce projet. La municipalité a mis à disposition le local, le matériel gratuitement et a pris en charge la communication. Les artisans se sont mobilisés, rencontrés et ont installé les vitrines en quelques heures fin novembre. Un partenariat a été conclu avec le Comité des Fêtes qui a installé un sapin participatif et avec l'association de théâtre du TRAC qui a prêté ses rideaux noirs.

Une boîte aux lettres y a également été installée afin que petits et grands puissent déposer ses vœux pour Noël et la nouvelle année qui s'annonce.

Sept artisans ont répondu présents, du cuir, des bijoux, de la couture, de la menuiserie d'art, de la céramique représentés par l'atelier de l'Abat-Carre, Armeline Créations, les Cousettes de l'Erdre, Aux Menus Ouvrages, Malinette et la Terre est Jardin et Afri Kaol.

Cette exposition a permis de respecter les consignes sanitaires strictes. Les coordonnées des exposants étaient affichées et il suffisait de se mettre en contact avec eux pour réserver.

L'exposition a duré tout le mois de décembre, cela a donné l'occasion aux artisans de se faire connaître et de se connaître entre eux, au Père Noël de faire quelques emplettes, et aux Cassonnais de flâner, et peut-être de rêver... Serait-ce le début de nouvelles aventures ensemble et solidaires ?

Vous êtes artisan créateur, artisan d'art, faites-vous connaître en mairie, vous pourrez apparaître sur les différents supports de communication.

École et enseignement primaire, une mission essentielle de la commune

La mairie met à disposition de l'école des agents municipaux pour accompagner les enseignants de maternelles dans leur mission. A l'école Montgolfier, ce sont trois ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) qui œuvrent pour contribuer à l'éducation des jeunes Cassonnais. Elles collaborent au quotidien avec l'équipe enseignante pour assister l'encadrement des enfants ainsi que leur hygiène. Elles sont également en lien étroit avec le service enfance pour l'accompagnement des enfants à la restauration ainsi que les transmissions à l'équipe. Elles sont responsables de l'entretien de leur classe. Au cœur de l'organisation entre les services, elles sont une des principales clés pour la réussite éducative sur la commune.

ATSEM, PLUS QU'UN MÉTIER, UNE VOCATION...

Les 3 ATSEM de l'école Montgolfier Hélène Cailleteau, Cindy Olivier et Karine Sichez ont accepté de répondre à quelques questions ainsi que la responsable du service scolaire.

• Comment le métier a-t-il évolué depuis le début de votre carrière ?

Nous avons pu constater que depuis quelques années les capacités d'écoute et de respect des règles de vie par les élèves se détériorent.

Le travail a évolué sur la place de l'ATSEM dans la classe. Aujourd'hui, le rôle est également éducatif avec une place dans les activités et les apprentissages.

• Quelles sont pour vous les valeurs principales pour ce travail ?

Les valeurs principales pour le métier d'ATSEM sont :

- La bienveillance.
- L'adaptabilité.
- La discrétion, sans pour autant être effacée, il faut savoir se positionner et adopter une posture professionnelle.
- La patience.
- L'exigence.

• Pouvez-vous nous raconter votre meilleur souvenir ?

Lorsque des enfants, aujourd'hui en élémentaire, nous saluent affectueusement dans les couloirs et évoquent des bons souvenirs de leurs années maternelles alors nous nous disons que l'on a fait du "bon boulot" et c'est gratifiant.

• Comment trouvez-vous votre place entre la mairie et l'école ?

Notre positionnement n'est effectivement pas simple mais il faut faire preuve de bon sens et de discrétion pour bien gérer les différentes situations. Nous avons la chance d'avoir sur Casson des supérieurs qui communiquent beaucoup et avec lesquels nous pouvons échanger, ce qui facilite les choses.

• Depuis la rentrée, et même avant, les conditions sont particulières, quels impacts cela a-t-il pour vous au quotidien ?

Tout d'abord, il faut travailler avec un masque. Cela ne facilite évidemment pas les échanges avec les enfants. Le protocole sanitaire bien qu'indispensable est malgré tout contraignant mais de nouvelles habitudes sont maintenant bien ancrées (ex : lavage des mains).

Il y a également le nettoyage des classes qui est modifié avec l'utilisation de produits adaptés à la lutte contre le virus.

Enfin, ce qui est dommage avec le nouveau protocole, c'est que les échanges avec les parents sont beaucoup moins faciles. Nous sommes pressées de retrouver ces contacts qui sont importants à nos yeux.

• Souhaitez-vous ajouter quelque chose qui n'a pas été abordé ?

Le métier d'ATSEM est très gratifiant mais trop méconnu des parents dans la multiplicité de nos missions.

Pour cela, un travail interne avec la mairie et l'école est en cours sur l'élaboration d'une charte d'ATSEM. Elle reprendra l'ensemble des missions des ATSEM et sera communiquée largement.

L'ÉCOLE, UN INVESTISSEMENT COMMUNAL POUR ACCOMPAGNER AU MIEUX L'ÉDUCATION DE NOS ENFANTS

L'école est une compétence municipale. Si les enseignants sont du personnel d'état sous la responsabilité de l'Éducation Nationale, les autres professionnels ainsi que le bâtiment sont communaux.

Ainsi, le service scolaire de Casson se développe autour des agents municipaux :

- Une responsable de service.
- Trois ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles).
- Deux agents d'entretien.

La commune souhaite apporter des outils favorables à l'apprentissage et en premier lieu un bâtiment adapté, confortable et entretenu.

Déroulons notre actualité

Le bâtiment, créé en 1999, a connu plusieurs évolutions avec un agrandissement en 2004 et une extension en 2010. Nous ne pouvons qu'être satisfaits d'avoir une belle école ce que des visiteurs extérieurs ont déjà relevé à plusieurs reprises, et notamment M. le Député, Luc Geismar, lors de sa visite le 13 novembre dernier.

Malgré tout, un bâtiment aussi important nécessite un suivi régulier et des travaux d'aménagements pour conserver sa qualité et s'adapter aux évolutions.

Ainsi, la mairie investit dans l'école pour la moderniser.



INVESTISSEMENTS SCOLAIRES 2019 ET 2020 : 143 000 €

3 000 €

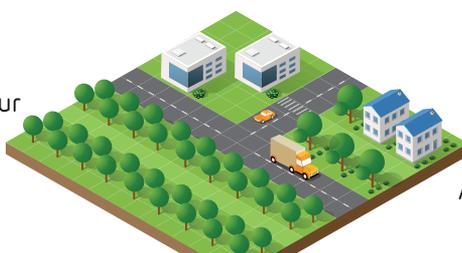
Passage en LED de l'éclairage intérieur sur l'ensemble du bâtiment

15 000 €

Sol de la salle de motricité

17 000 €

Sol et peinture de 2 classes refaits



BATIMENT
102 000 €

16 000 €

Remplacement des portes extérieures

16 000 €

Aménagement électrique : ajout de prises internet, de courant, lampes extérieures...

35 000 €

Adaptation normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (robinetterie et sanitaires à détecteur, hauteur des poignées et des interrupteurs, affichages...)

2 500 €

Défibrillateur

3 500 €

Autolaveuse

5 000 €

Silhouettes aux abords des écoles publique et privée



ÉQUIPEMENT
25 000 €

14 000 €

Remplacement du mobilier de 2 classes :

- Tables et chaises élèves réglables pour s'adapter aux enfants
- Matériel ergonomique
- Bureau et chaise enseignant selon leur besoin
- Armoire et commode adaptées

4 000 €

Changement du serveur : performance pour les enseignants - harmonisation sur la CCEG (report 2021 pour une solution plus efficace)



INFORMATIQUE
16 000 €

12 000 €

Changement de l'ensemble du parc :

- 8 postes pour l'espace informatique
- 8 postes enseignants
- 1 poste direction

La mission d'une commune est également de permettre le fonctionnement courant des écoles pour l'instruction des élèves. Pour cela, la mairie finance l'école publique à hauteur de 150 000 € par an environ.

Une participation **aux frais de fonctionnement** de l'école privée incombe à la mairie à la hauteur du coût d'un élève de l'année précédente pour les maternelles et les élémentaires. Ainsi, 1 € pour 1 élève du public génère également 1 € pour 1 élève de l'école privée.

Le coût moyen d'un élève de maternelle est d'environ 1 600 €/an et d'un élève d'élémentaire d'environ 400 €/an.

La municipalité accompagne également les élèves dans leur éducation et leur ouverture au monde à tra-

vers le financement d'activités de musique, de danse, le transport pour les sorties ou encore la piscine (voir schéma ci-dessous du budget de fonctionnement 2020).

Cette année a été particulière et des frais imprévus ont dû être réalisés pour accompagner au mieux l'éducation de nos enfants. La mairie a donc financé des équipements (gel, distributeur, masques enfants, masques personnels municipaux, produits d'entretien modifiés, hausse de la consommation de savon et d'essuie-mains). Cela représente une charge supplémentaire. Indispensables, ces moyens ont permis à tous de pouvoir travailler dans des conditions sanitaires adaptées au contexte. De plus, à cela s'ajoutent les augmentations de temps de travail nécessaires au vu des adaptations mises en place et des temps d'entretien supplémentaires.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020

Un élève d'élémentaire
400 €

45%

15%

14%

11,5%

7%

3,5%

2,5%

1,2%

0,3%

PERSONNEL

(ATSEM, administratif, entretien, technique)

ÉLECTRICITÉ

MAINTENANCE

(petits travaux, contrôle sécurité)

FOURNITURES PÉDAGOGIQUES

(scolaire, matériel, manuels, direction)

EAU

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

(culture, sport, transport)

DIVERS (téléphone, assurance, affranchissement, ordure ménagère...)

PRODUITS DE SOIN ET D'HYGIÈNE

RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)

Un élève de maternelle
1 600 €

75%

11%

5%

3%

2,6%

1%

1,3%

1%

0,1%



Du changement au relais Petite Enfance

Depuis le 19 octobre 2020, une nouvelle animatrice a pris ses fonctions au relais Petite Enfance de Casson/ Sucé-sur-Erdre.

Nathalie Bellanger, éducatrice de jeunes enfants, a été auparavant responsable de halte-garderie et d'un multi-accueil.

Les temps collectifs pour les assistantes maternelles de la commune vont pouvoir reprendre, avec au programme jeux de motricité, jeux d'imitation, manipulations, activités manuelles... Ces regroupements favorisent l'éveil, la découverte et la sociabilisation chez le jeune enfant mais également permettent aux as-

sistantes maternelles de se regrouper, d'échanger et de partager leurs expériences.

L'animatrice est également à l'écoute des familles qui sont à la recherche d'un mode d'accueil, elle les accompagne dans leur démarche de recherches et dans leur nouveau rôle de parents.

Relais Petite Enfance (RPE)

Rue Descartes à Sucé-sur-Erdre
Rue de la Mairie à Casson

Contact : 07 55 67 82 07 - 02 40 77 77 95
relaispetiteenfance@suce-sur-erdre.fr

“Bébé-livre” les assistantes maternelles de Casson sont à la page

En ces temps troublés où le bonheur de lire a été rappelé haut et fort, à Casson la lecture commence avec les premiers biberons. Une fois par mois, un vendredi matin - sauf bien sûr en période de pandémie - les assistantes maternelles sont invitées dans la grande salle des bouquins champêtres par Jérôme, le bibliothécaire partagé entre Héric et Casson.

Les poussettes attendent dans la cour. On entre à pas feutrés dans la grande salle. Jérôme a déroulé un confortable tapis et installé des coussins très câlins. Le silence s'impose très vite, Jérôme n'a plus qu'à ouvrir des livres, plein de livres et doucement conter, chanter... en montrant les images.

Il étale ensuite les ouvrages sur le tapis. Les voilà qui passent de mains en mains entre les enfants et les nounous. Elles racontent à leur tour, font vivre les images, les enfants s'approprient les héros, tanguent et se bercent dans le bateau livre de Jérôme.

Lire dès le plus jeune âge, c'est la clé des champs des bouquins champêtres, belle liberté offerte par Jérôme, notre bibliothécaire.

Multi-accueil Paprika



Le multi-accueil Paprika accueille les enfants de 2 mois à 6 ans, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30, de façon régulière ou occasionnelle.

L'équipe de Paprika est composée de 5 professionnelles Petite Enfance : 3 CAP petite enfance, 1 auxiliaire de puériculture et 1 éducatrice de jeunes enfants responsable de structure.

Nous accueillons les enfants au sein d'une petite collectivité, où nous recherchons le respect du rythme de chaque enfant, et l'accompagnons dans son développement et l'acquisition de son autonomie. Nous proposons aux enfants des espaces de

jeux et d'éveil permettant le jeu libre et la libre exploration.

Une commission d'attribution des places aura lieu au mois d'avril pour l'attribution des places de la rentrée de septembre 2021.



Vous pouvez adresser votre demande via le formulaire disponible sur le site : www.main-dans-la-main.fr

Le multi-accueil propose des accueils réguliers ET occasionnels. Si vous souhaitez inscrire votre enfant de façon ponctuelle, n'hésitez pas à nous joindre également.

**Pour nous contacter : ma-paprika-pdl@vyv3.fr
02 85 29 54 15.**

École Montgolfier

Le personnel de l'équipe Montgolfier vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.



INSCRIPTIONS

Vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos enfants à l'école Montgolfier pour l'année 2021/2022 si vous êtes nouveaux arrivants ou si votre enfant est né en 2018 ou 2019.

Pour cela, présentez-vous en mairie pour une pré-inscription puis prenez rendez-vous à l'école en téléphonant au 02 40 77 63 82, vous pouvez laisser un message sur le répondeur, nous vous rappellerons.

Lors de ce rendez-vous, la directrice, Madame Laurence Mérel, vous fera visiter l'école et répondra à toutes vos questions.

Munissez-vous :

- Du récépissé donné par la mairie.
- De votre livret de famille.
- Du carnet de vaccination de votre enfant.

Depuis plusieurs années, les classes de maternelle de l'école travaillent autour **des contes classiques** afin d'étoffer la culture patrimoniale commune des enfants.

Chaque année scolaire, 5 contes traditionnels sont mis à l'honneur et étudiés dans les 3 classes.

Ainsi, en fin de maternelle, chaque élève connaît 15 contes.

L'étude de ces contes permet à chaque classe de travailler autour de compétences issues des programmes : langage, production plastique, ...



Petit Chaperon Rouge GS- Bonhomme de pain d'épices PS/MS/IGS - Petit Chaperon Rouge PPS/PS/IMS.

Suivre le Vendée Globe en classe avec ses camarades, c'est chose faite : les CE1, CE2, CM1 et CM2 ont choisi de vivre cette course mythique, en solitaire, sans assistance et sans escale.

Chaque matin, ils prennent de leurs nouvelles grâce aux vidéos et aux podcasts. Ils suivent minutieusement leur trajet grâce aux longitudes et latitudes



données chaque jour sur le site du Vendée Globe.

Tout au long de ce périple, ils apprendront à calculer la vitesse du vent, à dessiner des graphiques sur les différents climats rencontrés, mais surtout suivre les "galères" et les grands moments d'émotion de ces hommes et ces femmes hors du commun : passer l'équateur, naviguer dans les dépressions, monter en haut du mât...

L'année dernière, en CM1, nous devions visiter une ferme biologique avec le GAB44 mais le COVID nous a rattrapés ! Nous sommes donc partis la découvrir cette année avec la nouvelle classe de CM1. Malgré quelques soucis de car, nous sommes arrivés à bon port ! Tout d'abord, nous avons regardé la traite d'une vache, suivi le trajet du lait, joué à des jeux de découverte sur le maïs, les céréales et le lisier.

Façonnons notre avenir



Après s'être extasiés sur les veaux, nous sommes partis en mission : des énigmes ludiques sur la vie d'une ferme et de ses habitants. Nous avons aussi appris la différence entre l'agriculture conventionnelle et biologique.

Bref, une belle découverte pour beaucoup d'entre nous !

En novembre et décembre les classes de CP, CE1, CE2 et CM1 ont pu bénéficier d'interventions en danse avec **"Musique et Danse"**. Cette année, en lien avec le projet cinéma de l'école, un petit clin d'œil est fait aux comédies musicales. Ainsi les élèves ont pu découvrir des extraits de : "West Side Story", "Chantons sous la pluie", "Les demoiselles de Rochefort" et "La La Land". Les thèmes suivants ont été explorés par la suite en danse : la pluie, la jumeauté/le duel et l'amour ; dans le but d'apprendre à utiliser les différentes parties de son corps, explorer l'espace et danser avec les autres (masqués !).



La radio des CM2 est lancée ! "Sur CM Radio, en direct de l'école Montgolfier, si vous aimez les infos, c'est celle qu'il vous faut écouter".

Les CM2 parlent de leurs projets de classe et d'école, épluchent les journaux à l'affût d'articles intéressants, commentent l'actualité, s'amuse à interviewer leurs camarades de CP, trient les impressions des CE2 sur la récréation, se plaisent à inventer un horoscope humoristique et surtout apprivoisent la diction au micro, le travail d'investigation à quatre, la reformulation, le recopiage à plusieurs reprises... Bref, beaucoup de travail et de plaisir !

A la venue dans la classe du député de Loire-Atlantique, les CM2 ont profité pour lui poser des questions sur sa fonction et sur l'actualité : un moment riche en échange et émotion.

Dans le cadre de leur projet radio, les CM2 s'exercent à faire des interviews. Ils sont venus dans la classe des CP une première fois en novembre pour présenter leur projet et les préparer à des questions puis sont revenus une deuxième fois avec un micro pour enregistrer leurs réponses. Ils mettront l'interview en ligne sur leur radio et on pourra s'entendre. Voici quelques-unes des questions posées :

- Supportes-tu le masque en classe ?
- Participes-tu au projet cinéma ? Si oui connais-tu le nom des films que tu vas voir ?
- Participes-tu au prix des incorruptibles ? Si oui quels livres vas-tu lire ?
- Aimes-tu lire ? Trouves-tu que la lecture est difficile ?
- Que préfères-tu à l'école ?



École Sainte-Anne



L'école Sainte-Anne est un lieu d'apprentissage qui permet à chaque enfant de s'épanouir et de se réaliser, un lieu de formation de futurs citoyens responsables et libres de leurs propres choix, un lieu d'attention aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

Cette année, l'école Sainte-Anne accueille 110 élèves répartis comme suit :

Niveaux de la classe	Nombre d'élèves	Enseignantes
PS/MS	24	Solène Garaud ATSEM : Lydie Bidet
GS/CP	22	Anne Dalibert Lucie Harand ATSEM : Virginie Billard
CP/CE1	19	Audrey Esnault Sabrina Le Bars
CE2/CM1	22	Élise Bernard
CM1/CM2	23	Audrey Dinand
Enseignante spécialisée : Valérie Kerléo		
Direction (décharge le vendredi) : Anne Dalibert		

PROJET PÉDAGOGIQUE

Nous ouvrons le deuxième volet du projet : **"RaCONTE-moi une histoire"** et c'est par le biais du THÉÂTRE que nous étudierons les histoires, contes et fables.

Les enfants mettront leurs corps, voix et émotions au service de la littérature de jeunesse.

Pourquoi du théâtre à l'école ?

Le projet théâtre, dans sa dimension collective, favorise l'écoute mutuelle, l'attention, le "vivre ensemble". Chaque élève est amené à puiser en lui-même pour mener à bien une production commune. Par ailleurs,

la pratique théâtrale à l'école favorise l'acquisition de connaissances et de compétences déclinées dans les programmes, notamment en français (pratique de l'oral, connaissances de textes, structure du récit...), en enseignement moral et civique (bienveillance, respect de l'autre...), en éducation physique et sportive (appréhension et maîtrise de son corps...).

Pour mener à bien ce projet, nous sommes aidés par Jérôme Valadié, animateur à la bibliothèque municipale. Les CM1/CM2 ont aussi un projet avec les élèves de 6^e du collège Saint-Michel de Nort-sur-Erdre et un partenariat avec le GRAND T à Nantes.

DATES A RETENIR

- Portes ouvertes : 23 janvier 2021.
- Kermesse : 23 mai 2021.

INSCRIPTIONS

Accueil des familles et présentation de l'école et de ses projets par la Directrice tout au long de l'année.

Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au **02 40 77 60 11** ou **07 49 41 87 49** ou par courriel : **ec.casson.ste-anne@ec44.fr**

Site internet : <http://ecole-sainteanne-casson.fr/>



École Sainte Anne Casson



NORT-SUR-ERDRE PORTES OUVERTES 2021

Portes Ouvertes présentielle

Samedi 23 janvier

de 9h à 12h

ÉCOLE

Sainte-Jeanne d'Arc

02 40 72 49 49



Portes Ouvertes présentielle

Samedi 23 janvier

de 9h à 13h

LYCÉE Général et Technologique

Saint-Martin

Bac général
Bac technologique STAV

Portes Ouvertes virtuelles
à partir du samedi 23 janvier

www.ec-erdre.fr

Organisation d'une visite
à partir de mai

COLLÈGE

Saint-Michel

Portes Ouvertes présentielle

Samedi 6 février

de 9h à 13h

sur rendez-vous

RDV à prendre sur www.ec-erdre.fr

LYCÉE Professionnel

de l'Erdre

4^e 3^e professionnelles
Bac professionnel SAPAT
Bac professionnel TCVA



www.ec-erdre.fr



OGEC école Ste-Anne (Organisme de Gestion des Écoles Catholiques)

L'OGEC est le gestionnaire de l'école dont le rôle est de veiller au bon fonctionnement de l'école d'un point de vue comptable, juridique, social et financier.

En octobre l'assemblée générale a eu lieu et l'équipe de l'OGEC s'est encore agrandie. Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux parents et pouvoir encore plus dynamiser notre association.

Voilà notre équipe :

Présidente : Tiphaine Jeannerod

Trésorier : Cédric Evain

Secrétaire : Céline Lambert

Responsable travaux : Denis Lorand

Responsable du personnel : Audrey Morin

Responsable Kermesse et travaux : Jérôme Guégnon

Responsable location : Virginie Berthet

Responsable site internet et information : Julien Wikart

Membres : Sébastien Espalt, Sébastien Durant, Ludovic Bonraison

Depuis la rentrée l'OGEC ne s'occupe plus de l'organisation des manifestations (l'APEL prend entièrement le relais) afin de se concentrer sur son cœur de mission :



- Continuer d'embellir l'école et d'entretenir les bâtiments. Avant la rentrée la classe des CP-CE1 avait été repeinte et aux vacances de La Toussaint c'est la salle de motricité / Salle de sieste à qui nous avons refait une beauté. Toutes les salles de classes sont maintenant belles et lumineuses. Pour continuer la mise aux normes nous allons bientôt installer un visiophone avec ouverture à distance du portail. Malgré la déception que l'APEL ne puisse pas organi-

ser le marché de Noël, nous avons décidé d'illuminer la cour de l'école. Si vous pensez renouveler votre décoration extérieure de Noël l'année prochaine, nous serions heureux de pouvoir récupérer ce dont vous n'avez plus besoin (certaines de nos guirlandes commencent à fatiguer).

- Continuer de restructurer de l'OGEC en améliorant la communication et l'organisation. Nous allons encore enrichir le site internet.



- Prendre soin du personnel de l'OGEC en axant sur la formation.

Après l'ouverture de la 5^e classe l'année dernière, nous continuons d'œuvrer pour que le fonctionnement de l'OGEC soit plus moderne, plus efficace et mieux organisé. Nous sommes donc prêts à accueillir de nouvelles familles et à continuer d'augmenter le nombre d'élèves sans perdre notre âme de "petite école familiale".

Nous tenons à remercier tous les parents qui s'investissent dans l'école pour la rendre agréable, chaleureuse et vivante malgré ce contexte si particulier.

Même si les grandes fêtes ne sont pas encore d'actualité, nous voulons vous rappeler que l'OGEC propose toujours du matériel à louer pour vos soirées ou fêtes : couverts, assiettes, tables et bancs, cafetière, friteuses, galetière, machine à bulles... N'hésitez pas à nous contacter pour avoir la liste complète ainsi que les tarifs (06 86 59 85 09).

Pour tout renseignement :
ogecsteanne44390@gmail.com

APEL

L'association des parents d'élèves de l'école Sainte-Anne a pour but de financer les projets de l'école aussi variés qu'enrichissants pour les enfants : équipements informatiques, voyage scolaire, spectacles...

En ces temps un peu particuliers, nous nous efforçons d'être inventifs et innovants pour proposer de nouvelles formules remplaçant nos anciennes manifestations qui ne peuvent, malheureusement, pas avoir lieu comme le pique-nique de rentrée ou les ventes de gâteaux maison.



Nous avons néanmoins à cœur de maintenir le lien entre les parents de l'école et aussi avec l'équipe enseignante dans un esprit de convivialité, même masqués ! Par nos actions de cette année, nous espérons arriver à maintenir et faire progresser l'esprit de partage et le lien humain chers à notre école.



Nous voulons garder l'espoir et l'envie du meilleur pour les enfants, c'est pourquoi nous commençons, avec l'OGEC Sainte-Anne, les préparatifs de notre grand moment festif : LA KERMESSE qui aura lieu le 23 mai 2021 ! Donc notez cette date dans votre agenda pour un grand moment de joie à partager tous ensemble !

De plus l'école a organisé ses portes ouvertes le 23 janvier afin que vous puissiez la découvrir ou redécouvrir et rencontrer l'équipe enseignante.

A bientôt !

Suite au 2^e confinement la bibliothèque a pu réouvrir ses portes aux lecteurs à partir du mercredi 2 décembre 2020.

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque sont :

Mercredi : 15 h 30 - 17 h 30.

Dimanche : 10 h 30 - 12 h.

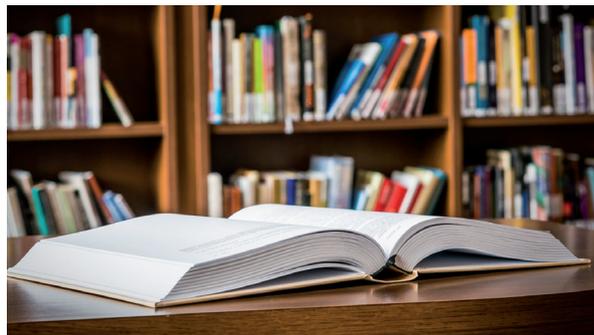
POUR NOUS CONTACTER :

Téléphone : 02 40 77 63 23

Courriel : bibliotheque@casson.fr

Au mois d'octobre dans le cadre du tout petit festival, Carla Santicchia une artiste nantaise est venue animer un atelier musique et éveil corporel à la bibliothèque de Casson. 12 enfants de la commune, âgés de 1 à 3 ans, ont pu découvrir plusieurs instruments, danser et chanter sur un répertoire français et italien (pays d'origine de Carla). Enfants, parents, bénévoles, bibliothécaire et professionnels du multi-accueil Paprika ont partagé un excellent moment. Nous avons hâte de pouvoir renouveler l'expérience, alors rendez-vous à la prochaine édition.

En raison de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons malheureusement pas accueillir d'élèves à la bibliothèque. Cependant depuis le mois d'octobre le bibliothécaire se rend deux fois par semaine dans les écoles Sainte-Anne et Montgolfier pour proposer des animations sur différents thèmes : les émotions, la création de contes, la création de films d'animation, la découverte des genres fantastique, fantasy et science-fiction... D'autres ateliers sur différents thèmes auront lieu tout au long de l'année à la même fréquence.



Pendant les vacances de la Toussaint le bibliothécaire a également proposé aux adolescents qui fréquentent l'AJICO une animation autour de la découverte et la création de film d'animation sur le thème de l'espace.

L'animation "bébé livre" a repris à la bibliothèque depuis le 11 décembre. Cette animation autour de la lecture est destinée aux enfants de 0 à 3 ans.

L'inscription se fait auprès du Relais Petite Enfance de Sucé sur Erdre et Casson par téléphone au 02 40 77 77 95 ou 07 55 67 82 07.

Les prochaines animations "bébé livre" sont prévues le 12 février, le 12 mars et le 9 avril 2021, elles se déroulent de 9 h 30 à 10 h.

Au cours de l'année 2020, malgré un contexte particulier, nous avons pu continuer à enrichir la bibliothèque de nouveautés, en BD, romans, albums, documentaires et jeux. Nous vous invitons à venir les découvrir.

Moi Tout Seul !

Moi Tout Seul est une association créée pour les parents et assistantes maternelles de jeunes enfants non scolarisés.

Nous leur proposons de participer à une séance de motricité qui se déroule dans la salle de sports de Casson le lundi matin hors vacances scolaires de 10 h 15 à 11 h 15.

Nous leur mettons à disposition un parcours formé de tapis, caissons, poutre, tunnel où ils peuvent sauter, gambader, escalader.

Ils peuvent également jouer avec des balles et anneaux aux différents touchers et profiter des jouets à tirer.

Cette année, nous comptons 20 adhérents.

Dans le contexte actuel de la pandémie COVID-19, les séances ont dû être annulées. A ce jour, nous ne savons pas si nous pourrions reprendre en ce début d'année 2021.

Si vous souhaitez nous rejoindre, merci de contacter Karine au **06 83 41 98 98**.



Casson mon pays : confinement sans renoncement



Comme beaucoup d'associations, nous avons dû annuler plusieurs manifestations et les rendez-vous annoncés dans les derniers bulletins se sont peu à peu confinés en attendant des jours meilleurs.

Il y eut heureusement une trêve, une belle trêve, celle des journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre derniers. Six artisans d'art avaient dressé leur atelier salle de la grange, salle municipale ou place de la mairie. Ce grand parcours des métiers d'art était mené en partenariat avec la ville de Sucé-sur-Erdre et Casson connut une affluence record. Merci et bravo à Marthe l'enlumineuse qui fit briller son savoir-faire avec des mots très imagés ; à Daniel le rémouleur qui raconta son métier avec des propos aiguisés ; à Sylvain l'ébéniste qui véhicula tant de passion que personne ne resta de bois ; à Céline la maroquinière qui intéressa même les plus durs à cuir(e), à Dominique la feutrière qu'on découvrait à pas feutrés, à Véronique la teinturière haute en couleurs ...

Les rues de Casson avaient ces jours-là dressés des affichettes et photographies anciennes pour évoquer le passé commerçant et artisanal du bourg ; des échoppes à chaque pas-de-porte, un voyage dans le temps très apprécié qui permettait de faire les courses sans dépasser le kilomètre requis ni l'heure autorisée - sauf si l'on s'attardait dans les nombreuses buvettes du parcours... Un jeu-concours a permis de tester le savoir des visiteurs. Il y aura de nombreuses récompenses lors d'une rencontre dont la date est tenue secrète pour ne pas prendre le risque de la reporter... Les gagnants seront prévenus individuellement.

Le grand prix d'Erdre et Gesvres est en préparation et pour l'instant, rien n'interdit d'y rêver. Un dimanche de juin, presque en même temps que le départ du prochain tour de France. Il partira comme chaque fois des Moulins-neufs et traversera à nouveau une grande partie de la Communauté de Commune.

La conférence sur le sel dans nos campagnes, en partenariat avec Batz-sur-Mer, Héric et d'autres passeurs de belles histoires attend toujours le moment d'être décon-



finée sans pour autant perdre de sa saveur. Un charnier regorgeant de saumure la tient à l'abri de l'usure du temps.

Le camp américain aussi se prépare quoi qu'il en coûte. Il se déroulerait les 8 et 9 mai dans le grand parc du château du Plessis. L'association Patrimoine Véhicules Anciens a fait appel à Casson mon pays comme partenaire privilégié.

Des projets, Casson mon pays en a plein sa besace : numériser tous les documents qui parlent de Casson et les archiver dans une boîte unique où se retrouvera toute l'histoire de la commune ; dater et déchiffrer les anciennes photographies, images et cartes postales qui peu à peu sortent des greniers cassonnais ; rééditer le livre de Louis Cruaud, éponyme de l'association ; en savoir plus sur le bas-relief d'albâtre ou encore le curieux baptistère double et le trésor de cuivre gravé au plomb

de l'église Saint-Louis ; révéler l'histoire de la première chapelle Sainte-Anne, de son village et de ses pèlerinages paraît-il si fréquentés ; faire un dictionnaire du parlé cassonnais et de ses savoureuses expressions souvent très imagées...

Vous êtes curieux d'en savoir plus ou vous avez des éléments à apporter à notre histoire : n'hésitez pas à nous rejoindre. Il était d'usage d'annoncer notre assemblée générale dans les pages de ce bulletin.

Cette année, nous ne nous y hasardons pas, de peur d'avoir à démentir. Mais le contact suivant peut être utilisé sans réserve quelles que soient les contraintes de confinement : Denis Langlais - 06 30 18 05 59.

Notre passé a plein d'avenir, et notre avenir est loin d'être dépassé.

Le TRAC

2020... On tourne la page et on recommence !

Mars 2020 restera pour le TRAC la date de la déception avec l'annulation sur le fil des spectacles enfants et adultes pour cause de confinement.

Qu'à cela ne tienne, les 2 troupes se sont remises au travail dès septembre. Malheureusement le second confinement aura eu raison du spectacle 2021 de la troupe des adultes.

Les enfants cependant n'ont pas perdu leur belle motivation. Ils mettent donc à profit cette période de restriction pour se concentrer sur leurs textes, avant de pouvoir revenir pour préparer ce que nous espérons être l'apothéose de la saison en avril 2021.

Retenez donc ces dates : les 23, 24 et 25 avril, si la situation le permet, les enfants présenteront leur spectacle dans la salle municipale. En cas de restriction à ces dates, une présentation en plein air en juin pourra être organisée, histoire de ne pas avoir travaillé pour rien !

Alors réservez vos dates, et venez les encourager ! A bientôt pour un spectacle... pas ordinaire !

Association intercommunale Polyglotte



Langues et Informatique

UTILISER SON CPF POUR SE FORMER EN LANGUES - MODE D'EMPLOI

Chaque salarié et travailleur non salarié dispose d'un Compte Personnel Formation alimenté automatiquement par les cotisations sociales. Fini le calcul en heures qui caractérisait le DIF (Droit Individuel à la Formation), désormais le calcul se fait en euros (sauf pour les fonctionnaires pour qui le calcul reste en heures et qui doivent encore contacter leur employeur). Les salariés cumulent 500 € par an avec un plafond fixé à 5 000 €.

La démarche s'est bien simplifiée. D'abord il faut disposer d'un Espace Personnel sur moncompteformation.gouv.fr avec le N° Sécu et un mot de passe, vous connaissez automatiquement votre budget disponible, avec les cotisations déjà versées via le N° Insee actualisé en fin d'année.

Le choix des formations fonctionne par mots-clés et par localité, si la formation choisie se déroule sur le temps libre, l'employeur n'est pas associé puisque qu'il s'agit de votre Compte Personnel Formation

qui vous suit même en cas de changement d'employeur ou de déménagement. La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) gère le CPF et des abondements sont éventuellement possibles, par Pôle Emploi notamment si la formation s'inscrit dans le projet du demandeur d'emploi. Pour cela, les formations se doivent d'être certifiantes.

L'association Polyglotte est prestataire de formation et propose des certifications TOEIC (anglais) et BRIGT (autres langues). Un test et un entretien, sur simple rendez-vous, demeurent indispensables au préalable pour la finalisation des objectifs.

Notre offre de formation est visible en ligne sur moncompteformation.gouv.fr. Les cours individuels démarrent toute l'année.

Kids' club pour les enfants à partir de 6 ans, stage en anglais les 22-23-24 février, 6 enfants maxi, avec Adina, formatrice anglaise.

Le Festival Polyglotte, annulé en mars dernier, revient en 2021 avec des animations variées sur le thème AUTREMENT, ciné en VO, visites, expo, conférences (finalisation du programme en cours).

Renseignements : POLYGLOTTE
2 bis Place du Champ de Foire
44390 Nort-sur-Erdre

02 40 72 12 71 - contact@centre-polyglotte.eu et
www.centre-polyglotte.eu

La dynamique économique actuelle sur notre secteur en fait un territoire attractif, un territoire en plein développement. Les opportunités d'emploi y sont importantes.

L'Ancre est une association de réinsertion professionnelle, reconnue d'utilité publique. Elle est basée à Nort-sur-Erdre au sein de la Maison de l'Emploi et elle intervient sur le territoire du canton de Nort-sur-Erdre, Héric et Ligné.

L'association est un tremplin qui permet de mettre en lien l'offre de travail et les besoins des demandeurs d'emploi.

Elle accueille des demandeurs d'emploi, leur offre très rapidement des missions de travail et les accompagne pour mettre en place un projet professionnel et ainsi retrouver un poste de travail.

Cet accompagnement vers l'emploi est assuré par les conseillères en insertion professionnelle de l'Ancre.

Actuellement, la demande sur le territoire est importante. De nombreuses heures de travail sont à pourvoir immédiatement et les tâches sont variées :

- remplacements dans les collectivités, les associations,
- travail dans les entreprises et commerces du secteur,
- travail chez les particuliers.

A l'issue de ces missions de travail certaines personnes ont pu retrouver très rapidement le chemin de l'emploi :

- Des CDI dans des entreprises et des commerces du secteur sont signés.
- Plusieurs recrutements par les collectivités sur des contrats à durée indéterminée ont eu lieu.



- D'autres personnes sont recrutées en CDD.

Par ailleurs, l'Ancre offre des formations pour faciliter le retour au travail. Deux formations sont prévues pour début 2021 :

- Agent de nettoyage en collectivité.
- Gestion d'un groupe d'enfants et autorité.

D'autres formations pourront être organisées par la suite, pour répondre aux besoins des demandeurs d'emploi.

Vous qui cherchez du travail. N'hésitez pas à venir à l'Ancre : Maison de l'Emploi de Nort-sur-Erdre, 2 place du Champ de Foire, **02 40 29 57 60** ou **contact@ancre44.fr**. Une permanence sans rendez-vous a lieu chaque jeudi matin.

Vous qui avez un surcroît de travail : Entreprises, particuliers, associations, vous pouvez faire appel à l'Ancre. La gestion administrative et le suivi de la personne mise à disposition sur la mission de travail sont assurés par l'Ancre.

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes vous souhaite une très bonne et heureuse année 2021.

C'est avec joie que nous relançons nos manifestations, où nous aurons le plaisir de vous retrouver, et



Bonne Année 2021
QUE VOS VŒUX SE RÉALISENT !

de partager des moments ensemble. L'assemblée générale sera le point de départ de cette année et aura lieu fin janvier ou février, suivant le contexte sanitaire.

On a besoin de vous afin d'échanger sur nos différents projets à venir.

Allez, à vos agendas* !

- **Vide maison :** Samedi 17 ou dimanche 18 avril 2021.
- **Concert au jardin :** Vendredi 30 avril 2021.
- **Fête de la musique :** Samedi 19 juin 2021.
- **Marche ou course "run eco" :** Dimanche 19 septembre 2021.

Les bénévoles auront besoin de renfort, si vous souhaitez donner un coup de main, vous investir, si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : cdfcasson@gmail.com
<https://cdfcasson.wixsite.com/accueil>

* (Dates sous réserve de modification : voir panneau lumineux, réseaux sociaux et site internet du CDF et de la mairie).



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

Au Secours Catholique, nous sommes convaincus qu'aider financièrement une personne face à une situation de détresse, c'est important, mais identifier avec elle les causes de cette situation, c'est mieux afin d'avancer ensemble. L'accompagnateur n'est pas là pour prendre la personne en charge, mais pour la prendre en considération.

Pour ce faire, nous proposons aux personnes un accompagnement : faire un bout de chemin ensemble, en confiance, et dans la durée pour que chaque personne rencontrée soit plus en capacité de faire des choix, d'agir sur ses difficultés, qu'elle redevienne actrice de sa vie et, si elle le souhaite, d'être actrice au sein de la vie associative pour participer au changement.

Aujourd'hui suite à une situation de confinement qui a été éprouvante, nous devons aider ceux qui ont le plus souffert au printemps dernier et qui ont vu arriver avec angoisse une nouvelle période de solitude et de problèmes de toutes sortes, en cette fin d'année. Notre mission ne s'est pas arrêtée !

Depuis le mois de mars, nous avons poursuivi notre mission dans un contexte auquel personne n'était préparé. Des initiatives spontanées pour faire vivre le lien fraternel entre tous ont été lancées, des partenariats se sont noués. Notre présence auprès des personnes en précarité est plus nécessaire que ja-

Secours Catholique

mais. Leur nombre a déjà grandi au cours du premier confinement et elles ont été les premières touchées par l'arrêt de certaines activités économiques. Nous avons à nouveau dû redoubler d'inventivité pour poursuivre nos actions et éviter les ruptures pour les personnes que nous accompagnons. Le climat d'inquiétude sanitaire, économique et sociale qui se généralise dans le contexte actuel nous fait probablement ressentir la nécessité de nous soutenir les uns les autres dans nos actions auprès des plus démunis.

Notre projet associatif nous appelle aussi à dénoncer les causes structurelles des situations de pauvreté, à mettre en œuvre des moyens pour tenter de changer la société au niveau local comme au niveau national, en lien avec nos partenaires.

En Loire-Atlantique, notre projet de délégation 2019-2024 nous engage à réinterroger le sens de notre accompagnement par les aides financières, en encourageant **le pouvoir d'agir des personnes, leur accès aux droits, le lien avec les partenaires et l'interpellation des élus.**

Plus d'infos :
equipe.nortsurerdre.440@secours-catholique.org
07 86 49 60 74.



Not'Maison

Not'Maison, lieu d'entraide, de partage et de solidarité, a pour but de rompre la solitude à Nort-sur-Erdre et dans les communes environnantes.

Il se gère de manière autonome par des "réunions de concertation" auxquelles tous les acteurs de Not'Maison sont conviés et décident des activités et orientations à mettre en place. Cela toutes les 6 semaines environ.

Nous participons à des actions collectives, comme aider le Cercle Celtique pour son vide-greniers, ou envers des particuliers, comme nous mobiliser pour un déménagement, un débroussaillage, la recherche d'un appareil ménager de remplacement dans l'urgence... Depuis peu la page Facebook "Nort-sur-Erdre Pratique" nous a permis d'être particulièrement réactifs (ce qui a été très bénéfique durant le confinement). Il nous est alors paru évident que nous devions créer notre propre page Facebook à l'effigie de notre local.

Partenariat avec l'ANCRE, les Restos du Cœur, les AS (CCAS et CMS), des médecins... 60 personnes viennent régulièrement (pas tous en même temps...) dans les locaux de la rue François Dupas.

Deux créneaux par semaine d'apprentissage du français sont ouverts : mardi de 14 h 30 à 16 h 30 et le vendredi 9 h 45 à 11 h 15. L'apprentissage vise une pratique du français oral et du français écrit (lecture, écriture).

Ces deux ateliers accueillent des personnes de nationalités très diverses : venues de l'Union Européenne, (Roumanie, Portugal), d'Afrique (Algérie, Erythrée, Guinée, ...), de Madagascar, du Moyen-Orient (Syrie, Palestine, ...). Au total, ce sont actuellement 15 personnes concernées par l'apprentissage du Français.

Ces ateliers sont animés par 5 bénévoles actuellement.



L'objectif de cette année 2020-2021 est de préparer des candidats à un diplôme officiel le DELF, qui permet de valider un niveau de français (A1, A2, B1, B2).

L'atelier peut également, si la demande existe, accueillir des personnes ayant suivi leur scolarité en France, mais ayant besoin de consolider les apprentissages fondamentaux.

Activités hebdomadaires (en supplément des cours d'apprentissage) :

- Lundi : Couture, bricolage, ainsi que toute activité manuelle dont l'un d'entre nous a envie.

- Jeudi : Jeux de société.

Le local est libre d'accès à tout moment et à chaque personne, la clef étant à disposition (certains vont y partager un repas, d'autres vont entretenir et arroser les parterres qui enjolivent notre entrée).

Chacun de ces moments partagés est empreint de convivialité (partage d'un p'tit café, d'une part de gâteau fait maison...) et d'entraide (échange de savoirs pour de la couture, gérer la boîte mail de son téléphone portable...).

Activités mensuelles : Cinéma dans le local, groupe de parole animé par une psychologue, gros travaux du local, ménage, aménagement, atelier cuisine (achats/confection/partage).

Activités exceptionnelles : création de parterres, espaces fleuris, petit muret pour enjoliver nos extérieurs, fresque envisagée sur la porte du garage, atelier karaoké (à venir).

**Contact : 76 rue François Dupas (route de Casson)
Nort-sur-Erdre - 07 86 49 60 74
ou Dominique au 06 33 29 87 82.**

Communauté Chrétienne Locale de Casson

Depuis plusieurs années, une équipe locale d'animation (Daniel Gallard, Odile Bourget, Annie Drouet, Cécile Guillet, Marie-Hélène De la Bouvrie, André Ménard, Armel Vion), anime la vie paroissiale de Casson.

ÉVÉNEMENTS

- **Mise en valeur du patrimoine** : Les quelques travaux de sécurisation des plafonds de l'église ont pris du retard avec les événements actuels. Ils seront réalisés par la municipalité au premier trimestre 2021. Elle est ouverte tous les jours de 9 h à 13 h.

- La chapelle Ste-Anne reste fermée pour le moment par mesure de sécurité, mais la chapelle de Recouvrance est ouverte tous les dimanches.

- **La messe habituelle**, le quatrième samedi de chaque mois à 18 h.

- **"L'assemblée de prière"**, en l'absence de prêtre et sans eucharistie, tous les seconds dimanches à 10 h 30 : Assemblée de chants, de prières, de lectures, de réflexions, de projections, de dialogues. Ce parallèle entre Jésus et nos vies d'aujourd'hui, permet aux habitants de Casson de vivre un moment de fraternité, un dimanche par mois. Bien sûr, après la réflexion, vient la détente autour de la brioche, du café, ...

- La paroisse a mis à disposition un site internet : <http://paroisses-st-pierre-st-martin.fr/>, avec diffusion quotidienne d'un message d'un de nos 3 prêtres pendant le confinement.

- La galette des rois, est remise à une date ultérieure.

Personne à contacter en cas de besoin : Armel Vion au 02 40 77 65 48.



Pour les adultes, il existe des mouvements d'Action Catholique tel que le CMR (Chrétiens dans le Monde Rural). Ce mouvement permet à des adultes de réfléchir et d'agir à travers différentes actions...

Vous pouvez contacter André Ménard au 02 52 10 78 39.

Partageons nos passions

Gym d'entretien



Les cours d'entretien/fitness ont pu reprendre en septembre avec un petit effectif d'une quinzaine d'adhérentes. Mais le peu d'adhésions de la saison dernière a entraîné la perte d'une heure de cours sur Casson.

Avec un protocole sanitaire assuré, Bruno, animateur diplômé, propose des cours de cardio, renforcement musculaire, step, tabata, circuit training, stretching... dans la bonne humeur !!!

- Le mercredi à Casson (salle Triskell) uniquement de 19 h 45 à 20 h 45.

- Le lundi à Grandchamp (complexe Cent sillons) à 19 h 30 à 20 h 30*.



- Le jeudi à Grandchamp (complexe Cent sillons) à 19 h 45 à 20 h 45*.



*A la rentrée les cours n'étaient pas conseillés sur Grandchamp (pour éviter le brassage).

Inscription annuelle : 125 € par chèque (tarif 2020/2021), tarif dégressif en janvier et avril.

**N'hésitez pas à me contacter...
Estelle Robert
fele2806@gmail.com**

Respire Casson



PILATES / STRETCHING / MOBILITÉ SENIOR ET TOUJOURS PLUS DE BIEN-ÊTRE !

Le contexte sanitaire a bien perturbé cette saison 2020, pourtant nous avons bien redémarré cette rentrée jusqu'à la Toussaint...

Alors comme durant le 1^{er} confinement, nous avons su rebondir en proposant à nos adhérents des cours de Pilates et Stretching en Visioconférence (via google meet) aux horaires habituels. Merci à Noémie, de continuer à assurer et à animer ses cours à distance !!! Bien entendu, ce n'est pas aussi convivial, mais cela permet à celles et ceux qui le souhaitent de se maintenir en forme.

Toutefois, nous avons une pensée particulière pour nos "doyennes" dont les cours de "mobilité senior" sont arrêtés depuis fin octobre.

Alors, vivement que nous puissions reprendre le chemin de la salle Triskell, dès que les mesures gouvernementales nous le permettront.

CRÉNEAUX ET HORAIRES

Tous nos cours se déroulent à la Salle Triskell (ex-Ajico) près du complexe sportif de Casson.

Pilates : Mardi (10 h 30 ; 19 h et 20 h) ; Jeudi (19 h 30 et 20 h 30) ; Samedi (10 h et 11 h).

Stretching : Mardi à 21 h.

Mobilité Senior : Mardi à 9 h 30.

Le bureau Respire Casson et Noémie Fuzeau, l'animatrice des cours, vous souhaitent une belle année 2021 ! Prenez soin de vous et de vos proches...

Pilatement votre...

Renseignements et inscriptions :
**Bureau : Véronique Gaboriau (présidente),
Lénaïc Villard (secrétaire) et
Gaëlle Le Gal (trésorière)**
Email : respirecasson@gmail.com



Après une saison 2019-2020 qui s'est arrêtée au mois de mars, mais dont nous sommes malgré tout assez fiers avec la montée en division supérieure de l'équipe senior, nous avons pu reprendre dès la mi-août nos activités sportives. Le début de saison a été marqué par le mini-stage de rentrée qui a eu lieu du 19 au 21 août pour les catégories jeunes.

Par la suite, nous avons pu dès la semaine de la rentrée scolaire reprendre les entraînements des différentes catégories et ainsi permettre à l'ensemble de nos joueurs et joueuses de profiter du début de saison pour pratiquer leur passion sur la pelouse entretenue depuis mars par le fameux robot tondeuse. Nous remercions la commune pour la mise en place de ce dernier qui permet au club de Casson de recevoir des retours positifs des équipes adverses qui viennent y jouer.

Dès la reprise l'ensemble des bénévoles du club s'est mobilisé et cela a permis de reprendre une activité sportive dans les meilleures conditions, tout en respectant l'ensemble des consignes sanitaires à appliquer.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes - bénévoles, parents, membres du Bureau et dirigeants - qui ont aidé sur ce début de saison. Nous l'avons constaté cette reprise, dans un contexte anxiogène, a pu mettre en tension les organismes de chacun.

Mais venons-en à l'essentiel, le côté sportif de ce début de saison ! Le club compte aujourd'hui plus de 100 licenciés pour la saison 2020-2021. Nombre équivalent à celui de la saison passée et nous sommes très heureux d'avoir pu accueillir des nouveaux joueurs

mais aussi garder la quasi-totalité de nos effectifs dans ce contexte si particulier.

Le bilan sur cette fin d'année est le suivant, l'équipe senior s'est renforcée et a pour ambition de se maintenir en division 4 de district. Le début de saison laisse entrevoir de belles promesses, les premiers résultats sont intéressants et permettent de mettre l'équipe dans de bonnes dispositions pour la suite. Pour les catégories jeunes les entraînements ainsi que les compétitions ont pu reprendre



jusqu'aux vacances de la Toussaint et nous espérons pouvoir très rapidement début 2021 profiter à nouveau pleinement des terrains. Enfin de son côté l'équipe loisir qui a intégré un championnat dit "campagne" a pu profiter des quelques vendredis jusqu'au mois d'octobre pour jouer ses matchs. L'effectif loisir s'est étoffé et devrait permettre à ses joueurs de mettre en avant la notion du plaisir de jouer ensemble.

Concernant la reprise des activités, nous sommes profondément désolés de la cacophonie que vous

avez pu constater dans les médias. Il y a effectivement eu un réel souci dans la communication entre le gouvernement, le ministère des sports et la fédération de football. Nous avons tous perdu notre latin en essayant de suivre les différentes informations bien souvent contradictoires.

Nous avons cependant pu, conformément à l'application des décrets et protocole sanitaire, reprendre une activité pour les mineurs dès le début du mois de décembre, à la sortie du second confinement.

Au moment de la rédaction de cet article, il nous est très compliqué de pouvoir nous positionner sur des dates précises pour une reprise normale de l'activité : pratique avec contact, utilisation des vestiaires et des douches... Si les conditions le permettent, la prochaine étape fixée par le gouvernement est prévue au 20 janvier 2021. Par ailleurs, nous vous communiquerons dès que possible les

dates retenues pour l'organisation du tournoi d'été que nous espérons pouvoir remettre en place cette année.

L'ensemble des membres du Bureau vous souhaite d'avoir passé d'agréables fêtes de fin d'année, de prendre soin de vous, de profiter de vos proches et espère que vous avez pu tourner avec un peu de joie et de bonheur la page de cette année 2020.

Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour 2021. A très vite au bord de nos terrains.

Partageons nos passions

Jeux Bretons



Malgré la crise sanitaire, la motivation des sportifs des Jeux Bretons de Casson n'a pas diminué.

Ils ont continué l'entraînement individuel pendant cette seconde crise sanitaire en attendant le retour des entraînements collectifs.

Nous sommes ravis d'avoir accueilli de nouvelles recrues pleines d'ambitions !

Cette année sera marquée par le changement de salle que nous espérons pouvoir investir ce début d'année 2021 (sous réserve de l'accord de la fédération).

Nous pourrons ainsi nous entraîner dans de meilleures conditions et accueillir les nouveaux sportifs.

Nous vous rappelons que la porte est toujours ouverte à toutes et tous ! N'hésitez pas à nous rejoindre lors des séances qui se déroulent le lundi (20 h), le jeudi (20 h) et le samedi (17 h).

Par ailleurs, nous espérons que les conditions sanitaires nous permettront d'organiser le Championnat

de France qui aura lieu à Casson le samedi 15 mai 2021. Réservez cette journée pour participer (le tournoi est ouvert à tous), pour nous aider (nous avons besoin de bénévoles) et pour passer un bon moment parmi nous.

Sachez aussi que si vous recherchez une animation pour vos différents événements ou fêtes de village, nous vous proposons des démonstrations de jeux de force traditionnels sous forme d'animations de découverte, d'initiation et de challenges / concours autour de jeux de force...



Contact & renseignements :
Cyrille Vinet au 06 83 40 25 92.

Notre service location de chapiteaux (3 modèles de 40 m² avec tables et bancs) est à votre disposition.

Contact & réservation :
Fabrice Jouneau au 07 81 43 28 13.
Visitez notre page facebook : <https://www.facebook.com/LesJeuxBretonsDeCasson/>

Casson Basket Club

Après une fin de saison en demi-teinte, avec un arrêt du championnat dès le mois de mars, c'est plein d'enthousiasme que la nouvelle équipe du CBC, avec un nouveau bureau largement renouvelé, s'est mise à la tâche dès cet été pour préparer cette nouvelle saison.

Président : David Hemion
Vice-Président : Christophe Concille
Trésorier : Mickaël Rodrigues
Trésorière adjointe : Mercedes Nardelli
Secrétaire : Gaëlle Frioux

Une seule priorité, offrir à nos 76 licenciés la possibilité d'évoluer à leur niveau avec tout l'encadrement nécessaire.

LA CTC CASSON SUCÉ-SUR-ERDRE

Afin de pouvoir relever le défi, nous avons décidé de nous associer au Basket-Club de Sucé-sur-Erdre et de créer ensemble une CTC (Coopération Territoriale de Clubs). Ce dispositif, proposé par la FFBB, permet aux clubs partenaires de partager leurs moyens techniques tout en gardant leur indépendance dans le fonctionnement interne. C'est aussi la possibilité de



pouvoir proposer à toutes les catégories d'évoluer en championnat en mutualisant les équipes.

C'est dans ce nouveau contexte que nous avons démarré la saison avec 9 équipes (de U9 à U20) inscrites en championnat, sans oublier les "Baby-basketteurs" et nos Loisirs. Malheureusement, la situation sanitaire nous a encore obligés à ranger les ballons...

C'EST NOUVEAU : LES STAGES DE PERFECTIONNEMENT

Malgré tout, nous avons pu mettre en place un autre projet qui nous tenait à cœur : des stages de basket ouverts à tous nos jeunes licenciés durant les vacances scolaires. La première session organisée fin août ayant reçu un accueil favorable, nous avons renouvelé l'expérience aux vacances de la Toussaint. 30 jeunes ont pu se perfectionner aux techniques de jeu sous la houlette de Sylvain, notre entraîneur.



Nous souhaitons pérenniser cette offre de stages à chaque vacance scolaire. Du moins, dès que nous pourrons reprendre le chemin de la salle de sport !

ET DEMAIN ?

Comme tous les clubs, et au-delà comme toutes les associations, nous traversons une période difficile. Nous voulons garder l'espoir d'un retour à la normale et pouvoir à nouveau prendre plaisir à jouer mais aussi se retrouver autour du terrain pour supporter nos équipes.

Nous espérons aussi pouvoir vous proposer les animations habituelles qui font la vie du club : le tournoi 3 x 3, la soirée festive, le réveil sportif et bien d'autres encore. Cette année, plus que jamais, elles seront essentielles pour sa bonne santé financière et envisager l'avenir sereinement.

Pour relever ce défi, notre club peut compter sur le soutien des différentes instances mais cela ne sera pas suffisant. Nous devons aussi convaincre des partenaires de nous rejoindre. Votre entreprise souhaite s'investir dans la vie locale et contribuer au dynamisme de son territoire ? Devenir partenaire de notre club répondra à votre engagement et vous offrira une visibilité sur nos terrains. N'hésitez plus et contactez-nous !

Au plaisir de vous retrouver très vite sur les terrains, "baskettement" votre,

L'équipe du CBC.

Pour nous contacter :

casson.basket@gmail.com ou 02 40 77 66 63.

Moto Club Tudoù Mat



Si vous souhaitez adhérer à notre devise : respect, solidarité, plaisir, sécurité...

Venez nous retrouver et profiter de bons moments conviviaux et de balades motos.

Une remorque est disponible à la location pour les non-adhérents (contactez-nous).

Notre bureau :

Président : Jean-Philippe Cosson.

Vice-Président : Albert Robin.

Trésorière : Céline Brugère.

Secrétaire : Isabelle Robin.

Communication et événementiel : Didier Le Clinche, Nathalie Glénat, Sandrine Ballu.

Sécurité et Prévention : Gaël Brard, Rodolphe Rocul.

RETOUR SUR 2020

Direction Saint-Philibert-de-Grand-Lieu pour le pique-nique au bord du lac le dimanche 5 juillet. Lors de la balade moto du 19 septembre, nous avons pris la direction des bords de Loire et du Pays des Mauges, arrêt à Saint-Florent-le-Vieil, Montjean-sur-Loire, res-

tauration à Chalonnes-sur-Loire, l'après-midi circuit des courses de côtes à la Pommeraye, arrêt au Fuilet et retour sur Casson.

06 52 72 36 39 ou mctudoumat@outlook.fr



Facebook Tudoù Mat



Voici les prochaines dates à noter sur vos agendas :

- Balade du Printemps en avril 2021.
- Week-end de la Pentecôte 22, 23, 24 mai.
- Pique-nique du club le dimanche 11 juillet.
- Balade moto le samedi 18 septembre.

Le badminton de Casson fait face



LE BADMINTON A L'ÉPREUVE DU CORONAVIRUS

2020 restera gravée dans les esprits comme une année sportive "particulière".

En effet, après plusieurs mois de confinement, au printemps et cet

et ont fait preuve de civisme dans le respect du protocole sanitaire.

Malheureusement, cet automne, nous avons été contraints, à nouveau, d'arrêter la pratique de notre sport favori pour plusieurs semaines. Pour beaucoup d'entre vous, les plaisirs et les émotions que nous procure le badminton ainsi que les moments de partage

et de solidarité qui l'entourent, nous manquent !! C'est donc avec impatience que nous attendons de reprendre le BAD dès que la situation sanitaire le permettra. L'en- vie et le bonheur de se retrouver n'en seront que décuplés !

ET LE SPORT DANS TOUT ÇA

Le BC a repris sérieusement les entraînements début septembre avec la même ferveur que les autres années. La semaine OPEN'BAD 2020 a été un franc succès et les joueuses et joueurs sont au rendez-vous ! Malgré la conjoncture, le club compte plus de 100 adhérents cette saison. Quel plaisir de revoir, à chaque nouvelle rentrée, l'enthousiasme des anciens qui se mélange à l'envie chaleureuse des nouvelles recrues ! Un subtil mélange qui recrée chaque année une atmosphère de détente où l'on aime se retrouver, se défouler et où les soucis et les masques du quotidien tombent. Merci pour votre fidélité et votre confiance ! Grâce à vous, l'esprit du club reste intact depuis dix ans...



été, les badistes ont pu reprendre une activité sportive quasi-normale et ont retrouvé avec plaisir le chemin de la salle de sport. Pour ce faire, nous avons dû nous adapter et avons mis en œuvre les consignes sanitaires définies par la fédération française de Badminton (FFBaD) et le ministère des sports en concertation avec la municipalité de Casson. Même si cette nouvelle rentrée s'est faite sans accolades, sans bises et sans poignées de mains, l'on devinait aisément les sourires sur les visages masqués des joueurs et joueuses du BC. Il faut d'ailleurs remercier nos adhérents qui ont joué le jeu





Autre signal encourageant de cette nouvelle saison, le nombre de jeunes pratiquant(e)s est en forte hausse sur les créneaux du mercredi après-midi. Avec une organisation bien rodée, des bénévoles très actifs et une motivation intacte, le BC a de nouveau obtenu de la Fédération la labellisation École Française de Badminton. Cette reconnaissance valorise l'investissement constant et de longue date de notre club pour développer la pratique de notre sport auprès des jeunes.

Nous avons d'ailleurs eu le plaisir d'accueillir, à Casson Franck Herbert du Comité départemental de Badminton. En tant que nouveau responsable des jeunes du Codedp44, il est venu assister, début septembre, à un entraînement. Il a été accueilli par les quatre référents jeunes du BC, il a pu échanger avec l'entraîneur Baptiste Leslas et a doté le club de nouvelles raquettes pour les jeunes.

Le BC est une famille au sein de laquelle des parents sont particulièrement investis auprès des enfants. Nous tenons à les remercier pour leur présence régulière et leur dévouement qui permettent de maintenir une organisation délicate dans le contexte actuel

et qui facilitent donc les missions éducatives de l'entraîneur. Un bravo à Baptiste pour son professionnalisme, sa pédagogie et son tact avec les enfants !

Côté compétition, après une saison 2019-2020 blanche, les équipes adultes engagées dans les championnats départementaux et intercommunaux ont hâte de pouvoir défendre, sur les courts, les couleurs du club de Casson.

UN CALENDRIER DES MANIFESTATIONS PERTURBÉ

Cette période, difficile pour tous, l'est également pour notre club.

La crise sanitaire impacte certes nos finances mais freine surtout nos ambitions en matière d'animations.

Comme pour toute association, nous avons malheureusement dû annuler la majorité des manifestations prévues cette saison (tournoi interne, pot de début de saison, galette des rois et tombola, etc...).

Depuis la rentrée, seule l'opération "Un smash contre l'AVC", initialement prévue en mai et reportée en octobre 2020, a été maintenue. Le BC a renouvelé son soutien à

France AVC et s'est engagé cette année encore à sensibiliser les adhérents aux accidents vasculaires cérébraux. Des fonds ont pu être récoltés afin d'aider la recherche médicale et d'accompagner les victimes et leurs aidants.

Convaincus que la dynamique et la cohésion qui règnent dans notre club sont cristallisées par les animations, nous espérons pouvoir en maintenir certaines en fin de saison. Nous envisageons notamment d'organiser notre traditionnel tournoi de palets sur plomb le 5 juin 2021 (cette date sera bien évidemment à confirmer ultérieurement selon l'évolution de la crise sanitaire).

Même si la pratique de notre sport est suspendue et en attendant de pouvoir partager à nouveau cette passion qui nous fédère, nous souhaitons plus que jamais garder le lien avec nos adhérents. C'est pour cela que nous poursuivrons autant que possible les actions de cohésion qui peuvent être menées tel que le lancement d'un nouveau maillot aux couleurs de notre club et le partage de vidéos qui, à l'initiative de notre partenaire matériel LardeSports, nous permet de garder la forme à la maison !

Vous souhaitez en savoir plus.

Venez visiter notre site : www.badminton-de-casson.fr et suivez-nous sur



Badminton Casson.

Besoin de plus de renseignements, contactez-nous sur badminton.casson@laposte.net.

LE BADMINTON est une discipline sportive qui se pratique bien plus qu'elle ne se regarde alors, n'hésitez plus, venez nous rencontrer ! Vous serez les bienvenus, jeunes, adultes, en loisir ou compétition, notre club vous accueillera, dans un esprit convivial et solidaire pour partager la même passion : le badminton. Attention toutefois... l'essayer c'est souvent l'adopter !!

Les rendez-vous immanquables du BC : **Samedi 5 juin 2021** : Concours de Palets sur plomb.

(Date à confirmer selon l'évolution de la crise sanitaire).

Grandchamp Arts-Martiaux Saison 2020/2021 sous le signe de la Covid !!



La saison a repris début septembre avec son lot de mesures sanitaires afin que tous les adhérents puissent reprendre enfin leurs activités sportives en toute sécurité. Malheureusement cet enthousiasme à se retrouver a été interrompu par une nouvelle fermeture du dojo à l'issue des vacances scolaires de la Toussaint. Le judo/jujitsu, le taïso et le karaté restent cette année encore des activités très prisées. Il reste des places en Tai Chi Chuan et en Qi Gong. N'hésitez pas à venir découvrir ces disciplines relaxantes et intellectuellement stimulantes !

Dans l'attente d'une reprise d'activité normale début janvier pour les mineurs et à partir du 20 janvier pour les adultes, nous vous souhaitons à tous une bonne santé, que chacun d'entre vous et tous ceux qui vous sont chers se préservent de ce virus. Sous réserve

d'informations complémentaires du gouvernement nous vous rappelons les horaires de cours.

A l'heure d'écriture de cet article il ne nous est pas possible de communiquer sur nos manifestations habituelles telles que la soirée dansante, tournoi, assemblée générale et pique-nique de fin de saison... Nous vous tiendrons informés !

Président du Club :
Jérôme Perion - 06 08 49 95 37
president@grandchamp-arts-martiaux.com

Secrétaire générale et référente sur Casson :
Françoise Brassier
02 40 77 63 31 - 06 84 20 95 40
Brassier.francoise@orange.fr



Joyeux Amis

A l'Assemblée générale de janvier 2020 la centaine d'adhérents présents ne pouvait envisager une année aussi imprévisible.

Les repas où tous aiment à se retrouver et passer une journée conviviale ont été annulés.

Fêter les 80 ans et 90 ans a été impossible de même que la sortie de Noël pourtant reportée à deux reprises.

Le séjour d'une semaine dans les Vosges et l'Alsace prévu en juin a été remis en juin 2021.

Les rencontres de pétanque du vendredi après-midi, les marches du mardi après-midi ainsi que les jeux de belote ou scrabble suspendus en mars avaient repris en juin mais cela a été de courte durée au grand regret de tous les participants.

La sortie "pêche aux moules" en septembre et la vente de cucurbitacées, tricots, légumes en octobre ont été les seuls moments "normaux". Pour la vie du club souhaitons qu'au cours de l'année 2021 toutes les activités puissent reprendre et permettre aux adhérents de se retrouver.

Pour l'instant, aucune date n'a été retenue soit pour l'assemblée générale ou les activités de début d'année.

Il est difficile de se projeter pour le moment mais restons confiants et optimistes.

Prenons soin de nous tous.

Contact : Mme Thébaud
clubjoyeuxamis.casson@orange.fr

Au PLAN LOCAL

Sécurité de tous



• Que faire en cas d'accident cardiaque ?

En cas d'accident cardiaque chaque minute sans intervention représente 10% de chance de survie en moins. Pour contrer cela, 4 gestes essentiels sont à réaliser :

- appel rapide aux services d'urgence (15),
- le massage cardiaque (RCP : réanimation cardiopulmonaire),
- la défibrillation précoce,
- les soins du médecin arrivé en urgence sur les lieux.

• Le DAE c'est quoi ?

Les défibrillateurs automatiques externes, appelés DAE sont des appareils simplifiés et automatisés diagnostiquant eux-mêmes la victime. Ils sont différents de ceux utilisés par les médecins et que chacun a déjà pu voir dans des films.

Ils peuvent être utilisés par tout le monde, même sans formation préalable. Avec l'utilisation d'un défibrillateur, le taux de survie est estimé à 85% contre 3% à 5% s'il n'y a pas d'intervention en dehors de l'appel aux services d'urgence.

Le décret n° 2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes, autorise toute personne même non-médecin à utiliser un défi-

brillateur en cas de nécessité. Ce décret vise à réduire le nombre de décès par arrêt cardiaque.

• Comment s'en servir ?

Chaque DAE dispose d'une notice simplifiée permettant de vous guider dans chaque acte.

Le DAE existe en deux types :

- Défibrillateur Automatique : enregistre et analyse le rythme cardiaque avant de procéder lui-même au choc.
- Défibrillateur semi-automatique : analyse aussi le rythme cardiaque, mais c'est l'utilisateur qui prend l'initiative de déclencher la défibrillation en appuyant sur un bouton.

• Peut-on se former ?

Une session de formation pour les plus de 15 ans avait été organisée par la commune en partenariat avec la Croix Rouge Française en avril dernier. Malheureusement cette dernière n'a pu se tenir au vu des conditions sanitaires. Une nouvelle date sera fixée durant les premiers mois de l'année 2021.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La commune de Casson dispose de 2 défibrillateurs accessibles de l'extérieur. Ils sont présents sur la façade des bâtiments suivants :

- École Montgolfier
- Salle de sports

Au PLAN INTERCOMMUNAL

Informations de la CCEG

CLIC

1 - Sportez-vous bien et devenez animateur sportif bénévole

Savez-vous que vous pouvez pratiquer votre sport et ou une activité de loisirs en étant animateur bénévole ? Avec la Fédération Française de la Retraite Sportive des Pays de la Loire, les activités sont animées par des seniors bénévoles, titulaires d'un diplôme fédéral.

Aujourd'hui le comité Pays de la Loire de cette fédération recrute ! Vous avez plus de 50 ans, vous êtes un ancien pongiste, un bon marcheur, vous pratiquez la natation, la gym douce ou une autre activité, cette annonce est pour vous ! Découvrez un concept unique en France : le Sport Senior Santé® en rejoignant une équipe dirigeante ou en devenant, après une formation, gratuite, animateur fédéral de l'activité de votre choix.



Plus d'infos et liste des clubs, activités sur : www.corers-pdl.fr



La MSA Loire-Atlantique - Vendée se mobilise en organisant des Ateliers Vitalité

Dès 60 ans, j'adopte les bons réflexes

6 ateliers pour me sentir bien (nutrition, activité, sommeil, santé, médicaments, mémoire...)
du 18 février au 1^{er} avril 2021

TOUS LES JEUDIS DE 9H30 À 12H00
TREILLIÈRES

Pour tout renseignement ou inscription, contactez le Pôle Prévention de la MSA au 02 40 41 30 83. Participation de 20 € pour les 6 séances



2 - Dès 60 ans, adoptez les bons réflexes avec les Ateliers Vitalité

3 - Faites un PIED de nez aux chutes !

La prévention des chutes des seniors est une préoccupation de santé publique et un véritable enjeu de société car les chutes sont les premières responsables de la perte d'autonomie et de l'hospitalisation des plus de 65 ans. Dans le cadre du programme national de santé publique "Bien vieillir" du Ministère de la Santé, le CLIC d'Erdre & Gesvres et de la Région de Blain s'associe au Comité Régional Sports pour Tous Pays de la Loire et à la Mutualité Fran-



çaise pour vous proposer le Programme Intégré d'Équilibre Dynamique (PIED) pour la prévention des chutes chez les seniors*.

Un programme de 12 séances d'1 h 30 chacune, qui s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, quel que soit leur régime de protection sociale. Ces séances, animées par un professionnel, rassemblent 10 à 15 personnes qui s'engagent à suivre le cycle complet. A noter qu'un certificat médical pour la pratique de l'activité physique est fortement conseillé.

Vous avez déjà fait une chute ou craignez de chuter ? Vous souhaitez préserver votre mobilité et votre autonomie ? Vous voulez améliorer votre équilibre ?

Ce programme s'adresse à vous !

Rendez-vous tous les jeudis de 14 h 30 à 16 h à Vigneux-de-Bretagne du 14 janvier au 15 avril 2021.

Renseignements et inscriptions auprès de l'animatrice B. Walsh au 06 46 89 81 53.

*Programme financé par les caisses de retraite (licence Sport pour tous à prendre sur place : 10 €).

CARTE DES INITIATIVES SOLIDAIRES EN ERDRE ET GESVRES

4 - Carte des initiatives : agilité, solidarité et proximité !

Click & Collect, vente à emporter pour les restaurateurs, déploiement des marketplaces pour les petits commerces : les dirigeants inventent et font preuve d'une grande agilité pour faire vivre leurs entreprises. Le Conseil de développement, avec l'appui de la CCEG, a décidé de soutenir ces initiatives en élargissant la carte du même nom.

En effet, jusqu'à présent la carte des initiatives ne recensait que les initiatives solidaires et les producteurs locaux. La carte s'ouvre désormais aux restaurateurs, commerçants, producteurs, artisans de bouche pour permettre à chacun de se faire connaître. L'objectif : faire le lien non seulement entre les salariés qui travaillent et les restaurateurs proposant des plats à emporter le midi, mais aussi le lien entre les habitants et les commerçants pour favoriser l'achat de proximité par le Click & Collect.

Découvrir la carte :
infocovidereetgesvres.gogocarto.fr

Infos pratiques :
Carte des initiatives solidaires :
<https://infocovidereetgesvres.gogocarto.fr/>
Email : conseil.developpement@cceg.fr

ÉCONOMIE

5 - Vie des entreprises pendant la Covid mais surtout après...

Les confinements auront fortement impacté la santé de nos entreprises, toutes bousculées par des fermetures imposées ou du

télétravail à mettre en place dans l'urgence et rencontrant malheureusement pour la plupart un chiffre d'affaires en baisse.

La CCEG soutient les entreprises à travers les aides financières territoriales :

1. Le Fonds Territorial Résilience instauré par la Région Pays de La Loire évolue à partir du 1^{er} décembre, il s'ouvre aux entreprises jusqu'à 50 salariés avec 10 M€ de chiffres d'affaires annuel et sera actif jusqu'au 30/09/21. Ce dispositif de soutien aux entreprises correspond à des avances remboursables à taux zéro. La CCEG contribue à hauteur de 250 000 €.

2. Dégrèvement de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) en 2020 pour les 180 TPE et PME du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture et de l'événementiel implantées sur la CCEG. Celles-ci ne paieront qu'un tiers de la CFE, les deux autres tiers étant pris en charge par la CCEG et l'État.

La CCEG a souhaité également créer un baromètre local en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de la région Nantaise sur 1 année, afin de constater les effets locaux de la crise sanitaire sur la CCEG. La prudence est de mise avec des secteurs d'activités et des entreprises qui seront inégalement exposés. En effet qui soutient le dirigeant qui se sent isolé, qui voit sa structure vaciller, son carnet de commandes se vider et ses salariés craindre pour leur emploi ? Pour ce faire la CCEG a créé un groupe d'environ 60 entreprises représentatives de la diversité économique du territoire, le but étant d'interroger trimestriellement les dirigeants afin de connaître la situation économique sur la CCEG et de les fédérer sur des actions. Un suivi des indicateurs statistiques et de l'emploi à travers ce baromètre trimestriel auprès des entreprises locales permettra de renforcer la résilience auprès des acteurs économiques et constituera une

connaissance des impacts réels sur notre tissu économique.

Votre entreprise rencontre des difficultés et vous souhaitez être accompagné ? Contactez la Direction du développement économique et de l'emploi : conomie@cceg.fr - 02 40 12 32 91.

GESTION DES DÉCHETS

6 - Déchets : simplification du tri et changement de jour de collecte en 2021

Depuis le 4 janvier, le tri des emballages devient plus simple pour les habitants d'Erdre & Gesvres ! Plus de questions à se poser, tous les emballages pourront être triés. De nouvelles consignes qui s'accompagnent d'un changement de jour et d'horaires de collecte sur la plupart des communes du territoire.

Qui dit nouvelle année, dit bonne résolution ! En 2021, on va trier plus sur Erdre & Gesvres ! Les habitants pourront déposer dans leur contenant de tri habituel, non seulement les bouteilles et flacons en plastique, aux côtés des emballages en métal, et en carton, mais aussi tous les emballages en plastique. Une simplification indispensable pour recycler plus, notamment les emballages

aussi aux ambitions de la CCEG à travers sa politique de développement durable.

Modification des jours et des horaires de collecte

Circuit de collecte optimisé, jour de collecte modifié ! Les circuits de collecte nécessitent en effet d'être rééquilibrés du fait de ces changements de consignes de tri et de l'augmentation de la population sur Erdre & Gesvres. Le jour de collecte et les horaires ont donc changé dans la plupart des secteurs depuis le 4 janvier 2021.

Pour connaître son jour de collecte et tout savoir sur les nouvelles consignes de tri, chacun peut se référer au calendrier et au mémo tri qui ont été envoyés dans tous les foyers depuis fin décembre.

Dans tous les cas, un prérequis demeure indispensable : il importe dans chaque maison de bien trier et de sortir ses sacs jaunes et son bac d'ordures ménagères la veille au soir !

Une modernisation nécessaire des centres de tri

L'extension des consignes du tri exige des centres de tri avec plus de place et aussi plus de technologie, afin qu'ils puissent recevoir et séparer par matière les nouveaux emballages triés par les habitants.



en plastique comme les pots de yaourt, barquettes en plastique et polystyrène et films (protection de journal, pack d'eau ou de lait...).

Ces nouvelles consignes de tri répondent à la fois à la loi ⁽¹⁾ qui entend simplifier et harmoniser les règles de tri des déchets sur tout le territoire national, mais

Sur ces critères, le centre de tri de Treffieux, avec une capacité de 1 400 t/an, ne peut désormais plus absorber les nouveaux et nombreux emballages.

Le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA) ⁽²⁾, auquel la CCEG adhère pour le traitement de tous ses déchets, s'est donc



associé au projet de centre de tri interdépartemental UNITRI, qui va pouvoir trier 43 000 t/an d'emballages provenant d'un million d'habitants du Maine et Loire, des Deux-Sèvres, de la Vendée, et de la Loire-Atlantique. UNITRI, au centre de ce territoire, ouvrira en 2023. En attendant, les emballages seront triés dans le centre de tri de Kerval Centre Armor à Ploufragan (22).

Afin d'optimiser le transport, et d'en maîtriser les coûts, le SMCNA a construit des centres de transfert. L'un d'entre eux est situé sur le parc d'activités de l'Erette à Héric.

Ainsi, les déchets collectés sur Erdre & Gesvres sont apportés au centre de transfert d'où ils repartent en gros chargements vers le centre de tri.

Grâce à cette "massification", les coûts de transport sont optimisés.

Plus d'infos sur la gestion des déchets sur www.cceg.fr ou en contactant le service prévention et gestion des déchets de la communauté de communes :

**dechets@cceg.fr –
02 28 02 28 10.**

(1) *Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, adoptée en août 2015*

(2) *Le SMCNA regroupe 5 communautés de communes : Erdre & Gesvres, Région de Nozay, Région de Blain, Pontchâteau-Saint-Gildas et Estuaire et Sillon.*

7 - Comment donner une seconde vie aux objets en bon état dont vous souhaitez vous séparer ?

Vous disposez d'objets en bon état dont vous n'avez plus l'utilité : vaisselle, livres, décoration, outillage, meubles, appareils électriques, jouets et puériculture...

Ne les jetez plus, ces objets peuvent avoir une seconde vie grâce à la Recyclerie Nord Atlantique.

En effet, ces objets sont collectés, triés, valorisés et remis en vente dans les boutiques solidaires de la Recyclerie (Nort-sur-Erdre, Blain, Savenay, Dréfféac).

La boutique solidaire de Nort-sur-Erdre.

**3 rue de l'Océan - PA de la Sangle
à Nort-sur-Erdre
02 40 93 22 08 -
recyclerie.nortsurerdre@gmail.com**

Horaires d'ouverture :

Boutique et dépôts :
Mercredi - Samedi
9 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 17 h 30.

Boutique uniquement :
Vendredi 14 h - 17 h 30.

**Pour les autres boutiques, plus d'infos sur :
recyclerienordatlantique.org**



CULTURE

8 - Retour en images sur le Tout petit Festival

Clap de fin sur la 10^e édition du Tout petit Festival ! Quelles formidables retrouvailles entre les spectateurs et les artistes ! Dans un contexte sanitaire complexe, le Tout petit festival a pu dérouler une édition festive et joyeuse pour retrouver tout le plaisir de partager les émotions du spectacle vivant dès le plus jeune âge. Un grand merci aux compagnies, aux techniciens, aux équipes d'accueil et aux spectateurs venus si nombreux avec plus de 3 200 billets vendus ! Et bravo à tous les artistes qui ont multiplié les lieux de rencontres,

pour aller jouer dans les parcs et jardins, dans la rue, dans les salles de spectacles, dans les maisons de l'enfance comme les maisons de retraite... et même au bord de la piscine pour rendre visite aux bébés-nageurs ! Des moments forts et importants pour la vitalité culturelle du territoire et la "santé culturelle" de chacun, comme a pu l'expliquer Sophie Marinopoulos, invitée pour l'ouverture du festival ! Rendez-vous en 2022 et en attendant, les spectacles continuent avec Hors-Saison, les Échappées Culturelles en Erdre & Gesvres.

www.hors-saison.fr



BIBLIOTHÈQUE

9 - Une Carte Unique et gratuite pour emprunter dans 11 bibliothèques et médiathèques d'Erdre & Gesvres

Le saviez-vous ? Depuis septembre 2019, tous les habitants d'Erdre & Gesvres, petits et grands, lecteurs, cinéphiles, joueurs ou simples curieux peuvent emprunter gratuitement dans n'importe laquelle des 11 bibliothèques et médiathèques du territoire* grâce à la Carte Unique.

Lire le journal, écouter de la musique, regarder des dessins animés ou des films, lire un roman ou de la poésie, découvrir des artistes, tester de nouveaux jeux... la Carte Unique vous permet d'emprunter



jusqu'à 15 médias** pendant 3 semaines !

Une sélection de livres numériques téléchargeables.

Envie de lire encore plus ? Difficile de se déplacer en bibliothèque ? Nous vous proposons d'emprunter des livres numériques à télécharger depuis chez vous sur une ta-

blette, une liseuse ou un ordinateur. Romans, policiers, BD, mangas, livres pour la jeunesse, guides touristiques... faites votre choix parmi plus de 200 titres !

Plus d'information sur www.livreetlecture-cccg.net

* Casson, Les Touches, Fay-de-Bretagne, Grandchamp-des-Fontaines, Héric, Notre-Dame-des-Landes, Petit-Mars, Saint-Mars-du-Désert, Sucé-sur-Erdre, Treillières, Vigneux-de-Bretagne. Attention *Nort-sur-Erdre ne fait pas partie du dispositif Carte Unique.*

** 10 documents imprimés, 2 DVD, 2 CD et 1 jeu (**dans la limite des documents disponibles dans la structure).

Au PLAN NATIONAL

Plan Grand Froid en cours jusqu'au 31 mars 2021

Chaque année, le plan grand froid permet de s'organiser pour prévenir des risques en cas de période de Grand Froid. Pour cela, différents niveaux de vigilance sont prévus.

Dans tous les cas, vous pouvez vous inscrire auprès de la mairie sur le registre des personnes vulnérables afin d'être contacté en cas de Très Grand Froid pour s'assurer que tout se passe bien pour vous. Vous pouvez aussi recenser un tiers sur ce registre (plus d'information sur le site de la commune).

Le grand froid qu'est-ce que c'est ?

C'est un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique. L'épisode dure au moins deux jours. Les températures atteignent des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières de la région concernée. Le grand froid, comme la canicule, constitue un danger pour la santé de tous.

Quels sont les risques liés au grand froid ?

Le grand froid diminue, souvent insidieusement, les capacités de résistance de l'organisme. Comme la canicule, le grand froid peut tuer indirectement en aggravant des pathologies déjà présentes. Les personnes en bonne santé peuvent également éprouver les conséquences du froid, notamment celles qui exercent un métier en extérieur (agents de la circulation, travaux du bâtiment, conducteurs de bus, chauffeurs de taxi...).

Les périodes de grand froid et de très grand froid peuvent être également à l'origine d'autres phénomènes météorologiques aux effets dangereux. La neige et le verglas se forment par temps froid et

Il existe trois niveaux de vigilance « Grand froid »

JAUNE

ORANGE

ROUGE

Ils sont établis par Météo France à partir des températures ressenties.

Ce dispositif a pour objectifs de :



Limiter la surmortalité saisonnière, en grande partie liée aux épidémies de maladies infectieuses, notamment respiratoires.



Prévenir les pathologies cardiovasculaires liées au grand froid, en particulier les maladies coronariennes et les accidents vasculaires cérébraux.



Protéger et prévenir les intoxications au monoxyde de carbone.



Protéger les populations les plus vulnérables vis-à-vis du froid. Cela concerne les enfants, les personnes âgées, les personnes présentant certaines pathologies chroniques et les personnes ne pouvant se protéger du froid (personnes sans domicile ou demeurant dans des logements insalubres, mal chauffés ou mal isolés).

Informons-nous

peuvent affecter gravement la vie quotidienne en interrompant la circulation routière, ferroviaire, fluviale ou encore aérienne.

Quelles sont les personnes à risque ?

- Les personnes âgées et plus encore, ceux ayant des troubles cardiaques, une insuffisance respiratoire, une difficulté à faire face aux activités de la vie quotidienne ou souffrant de maladie d'Alzheimer ou apparentées sont à risque.
- Les nouveau-nés et les nourrissons : leur capacité d'adaptation aux changements de températures n'est pas encore aussi performante que celle d'un

enfant ou d'un adulte. De plus, les petits n'ont pas une activité physique spontanée suffisante pour se réchauffer et ne peuvent pas signaler qu'ils ont froid.

- Les personnes à mobilité réduite, les personnes en situation de grande précarité, les personnes non conscientes du danger.
- Les personnes souffrant de certaines maladies chroniques telles que : insuffisance cardiaque, angine de poitrine, insuffisance respiratoire, asthme, diabète, troubles neurologiques.
- Et les sportifs.

Que faire en cas de grand froid ?

À NE PAS FAIRE :



- Évitez de vous déplacer, particulièrement les enfants et les adultes de plus de 65 ans.



- Ne faites pas trop d'efforts physiques ni d'activités à l'extérieur.



- Ne consommez pas d'alcool : l'ébriété fait disparaître les signaux d'alerte liés au froid.



- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu.



- Évitez de sortir le soir, il fait plus froid.

À FAIRE :



- Nourrissez-vous convenablement.



- Maintenez la température ambiante de votre domicile à un niveau convenable d'environ 19 degrés.



- Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, faites vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude, assurez-vous du bon fonctionnement des ventilations.

SI VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT SORTIR



- Adaptez votre habillement : couvrez les parties du corps les plus sensibles au froid : les pieds, les mains, le cou et la tête. De bonnes chaussures permettent d'éviter les chutes.



- Si vous devez utiliser votre voiture : prenez une couverture, un téléphone et vos médicaments habituels au cas où votre véhicule serait bloqué par la neige.



- Si vous remarquez une personne en difficulté dans la rue, appelez le 15.

SI VOUS DEVEZ SORTIR AVEC UN NOURRISSON OU UN ENFANT



- Habillez-le chaudement et couvrez-le le plus possible.



- Lorsque vous vous déplacez, assurez-vous que votre enfant peut bouger régulièrement pour se réchauffer.

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT
RECENSER. ET TOI ???



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Au PLAN DÉPARTEMENTAL

Dépistage de la Covid-19 : déploiement des tests antigéniques



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Loire-Atlantique

Dans le contexte sanitaire actuel, les nouveaux tests antigéniques rapides constituent un outil supplémentaire pour réduire les chaînes de transmission virale. Avec un résultat positif en 15 à 30 minutes, ces tests antigéniques, pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie, permettent la mise en œuvre sans délai des mesures d'isolement et de contact tracing.

Les tests antigéniques sont **prioritairement réservés** :

- **aux personnes symptomatiques.** Les tests doivent être réalisés dans un délai inférieur ou égal à 4 jours après l'apparition des symptômes ;
- **aux personnes asymptomatiques** lorsqu'elles sont personnes contacts détectées isolément ou au sein d'un cluster.

Les médecins, les infirmiers diplômés d'État, les masseurs-kinésithérapeutes, les sages-femmes, les chirurgiens-dentistes et les pharmaciens peuvent réaliser ces tests.



Pour connaître sur l'ensemble du territoire les lieux où les tests antigéniques et les tests RT-PCR sont réalisés, il convient de consulter le site gouvernemental : www.sante.fr

En savoir + sur les tests antigéniques

Et pour simplifier vos déplacements compatibles avec le respect des mesures sanitaires en vigueur, téléchargez l'application #TousAntiCovid :
<http://bonjour.tousanticovid.gouv.fr>



Et si Casson se racontait...

PORTRAIT

RENCONTRE AVEC... PATRICK LE FOLL

Je suis arrivé sur le territoire de Casson en 1983 alors même que la commune ne dénombrait qu'environ 1 000 habitants. J'ai été, entre autres, Président du club de tennis Cassonnais.

Quel est votre parcours ?

Ancien responsable sur la région Pays de Loire au sein d'un grand groupe, j'ai sillonné quelques régions françaises et managé des équipes. L'occasion pour moi de découvrir le partage et l'engagement humain dans le milieu professionnel, mais pas seulement. Ma posture professionnelle se voulait humaniste avant tout en favorisant la communication et l'acceptation de l'autre avec son histoire.

Pourquoi la musique ?

J'ai toujours aimé la musique, tout petit je m'essayais déjà à la KORA, instrument de musique Sénégalais, puis mes parents m'ont acheté ma première guitare classique alors que j'avais 11 ans. Parfaitement autodidacte, cette guitare m'a suivi à Djibouti pendant mon service militaire. C'est de retour en France que j'ai amélioré très significativement mon niveau avec un ami.

Aujourd'hui je joue tous les jours, pour le plaisir que la musique me procure mais aussi pour m'améliorer encore - c'est mon côté perfectionniste.

Racontez-nous votre expérience du Facebook live ?

Lors du premier confinement j'ai "expérimenté" le Facebook live privé. Mes amis ont été nombreux à me féliciter pour cette initiative et m'ont fait part du plaisir qu'ils ont eu à m'écouter. Fort de cette expérience et motivé par mes amis, j'ai décidé d'organiser des confinés-concerts de 30 à 40 minutes tous les mercredis après-midi, dont les titres joués étaient soumis et validés en amont par la communauté Facebook qui me suivait.

Ce concept s'est transformé en un "Entre nous" une fois par mois pendant la période de déconfinement, selon le même principe de choix des titres.

Aujourd'hui, je réalise des concerts publics sur le réseau social afin que toute personne intéressée puisse en profiter. J'ai d'ailleurs participé au téléthon sur ce modèle.

Initiatives individuelles pour le plaisir de tous

Plus que 09h00, pour faire avancer la recherche un petit clic pour de grandes avancées



SOUTENIR.AFM-TELETHON.FR

La collecte de Concert Facebook-Live au profit de l'AFMTététhon 2020



1

1 partage



J'aime



Partager



Patrick le Foll

4 décembre 2020, 19:09 · 🌐



Merci d'avoir honoré ce rendez-vous et de vos vos soutiens pour la recherche, il peut faire beaucoup mieux, JE COMPTE SUR VOUS ❤️❤️❤️❤️

<https://soutenir.afm-telethon.fr/concert-facebook-live-au-profit-de-l-afmtetethon-2020?>

Et vos projets ?

Proposer aux EHPAD une vidéo en direct, gratuite, pour l'ensemble de leurs résidents, même si le contact réel avec l'auditoire me manque énormément.

Reprendre la musique avec les deux groupes de voix dont je fais partie. Continuer à mettre mon savoir "jouer" au service des associations caritatives. Peaufiner l'écriture et la composition d'une chanson dont je suis l'auteur...

Une conclusion ?

Conservé l'envie de mener à bien des projets tout en gardant à l'esprit que tout peut-être annulé du jour au lendemain. Favoriser les échanges autres que sur les réseaux sociaux dès que cela sera rendu possible.

Agir et consommer sur le territoire de Casson - Partager.

“Comme un détail qui cloche”

Autrefois, il n'y a pas si longtemps, l'horloge du clocher de Casson avait un ange gardien. Il s'appelait Joseph Couffin. Chaque samedi matin, à huit heures trente précises, il montait au clocher huiler le mécanisme et remonter les poids.

Cordonnier, publicateur, courtier, buvetier, facteur... Joseph était aussi maître du temps. Habitant en face de l'église, il ne laissait à l'horloge aucun droit à l'erreur.

Mais voilà. Quand ses quatre-vingts ans sonnèrent au clocher de l'église, Joseph décida de se mettre en retraite.

Le 16 janvier 1990 - c'était le jour des vœux du maire - la commune fit un bel hommage à son carillonneur et la presse locale en fit grand état.

Anne Guerlais était en ce temps-là correspondante de Presse-Océan, couvrant sans ménagement l'actualité cassonnaise.

Elle prépara un beau papier et décida de l'illustrer d'une photo prise sur le vif, une vraie photo de presse, un cliché de reporter.

On demanda à Joseph, non sans audace, de faire monter l'intrépide journaliste au clocher.

Anne savait qu'elle tenait là un scoop. Comme il lui arrivait d'être étourdie... et de prendre des photos sans qu'il y eût de pellicule dans l'appareil, elle vérifia d'abord chez elle que tout était en ordre, fit fonctionner dans son salon l'appareil argentique et visa sa comtoise.

Une fois rassurée, elle franchit les échelons qui mènent à l'imposante machinerie et prit Joseph - sous toutes les coutures - à côté des aiguilles.

Petite Anne (c'est ainsi que les gens l'appelaient) avait peu de temps pour expédier son papier si on voulait qu'il paraisse le lendemain. Elle confia le bel article et la pellicule au car *Drouin*, le conducteur savait où et à qui remettre le précieux message.

Le lendemain, le journal consacrait une belle page à la retraite méritée de Joseph Couffin. Il y avait une belle photo, avec comme légende "l'horloge du clocher de Casson n'a aucun secret pour Joseph Couffin".

L'horloge sembla petite, très petite à certains. D'autres s'étonnèrent que l'intérieur du clocher soit à ce point



tapissé, une tapisserie à fleurs du plus bel effet... On finit par se dire que quelque chose clochait...

Hé oui... Quelque chose clochait...

Vous l'avez peut-être deviné, le quotidien avait publié à trente-cinq mille exemplaires le cliché pris à la hâte dans le salon de notre journaliste.

C'est ainsi que la pendule et la tapisserie de la plus charismatique correspondante de presse furent dévoilées au grand public, entrant à jamais dans la postérité cassonnaise.



Et si Casson se racontait...

ÉTAT-CIVIL



ILS SONT NÉS...

LERAY Malone 30/06/2020

GABORIT Léon 04/07/2020

PRIGENT Adèle 26/07/2020

CAILLAUD Ophélie 31/07/2020

OLIVIER Milo 31/08/2020

BRIARD Lise 11/09/2020

LEFEBVRE Arthur 16/09/2020

LECOINTRE Charlotte 20/09/2020

ALLAIN Adèle 21/09/2020

TUAULA Lyam 28/09/2020

BILIEC SUTER Hannah 30/09/2020

TOSTIVINT Zélie 08/12/2020

MARAGE Malo 17/12/2020

ILS SE SONT UNIS...

SAUVADON Aurélien et DEBRIL Caroline 18/07/2020

ROUCH Mélanie et HERMOUET Pierre-Arthur 25/07/2020

BERTHET Guillaume et BERNARD Claire-Élodie 29/08/2020

BICHON William et VALENTIN Jennifer 12/09/2020

LAURENT Margot et BESNARD François 19/09/2020

BOUQUET Kévin et BRODU Laurie 26/09/2020

MENUT Damien et ROBIN Chloé 17/10/2020

LAFOLYE Yves et HAMELIN Gaëlle 31/10/2020

JAHAN Pauline et MARTIN Charles 18/12/2020

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

JAHAN Henri 05/07/2020

COTTINEAU Armand 07/07/2020

PICROYER Hervé 04/09/2020

PICOREAU Marie 26/09/2020

LAUNAY Joseph 28/09/2020

BONRAISIN Joseph 21/10/2020

DUPRÉ Marcel 02/11/2020

LEBASTARD Colette 25/11/2020

AGENDA

JANVIER

23

PORTES OUVERTES - École Sainte-Anne

MARS

9

CONSEIL MUNICIPAL

AVRIL

18 ou 19

VIDE-MAISON - Comité des Fêtes

23-24-25

REPRÉSENTATION DES ENFANTS - TRAC

30

CONCERT AU JARDIN - Comité des Fêtes

MAI

11

CONSEIL MUNICIPAL

15

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TIR A LA CORDE - Jeux Bretons

22-23-24

BALADE A MOTO WEEK-END DE LA PENTECÔTE - Moto Club Tuduù Mat

23

KERMESSE - École Sainte-Anne

JUIN

5

CONCOURS DE PALETS SUR PLOMB (sous réserve) - Badminton de Casson

19

FÊTE DE LA MUSIQUE - Comité des Fêtes

JUILLET

6

CONSEIL MUNICIPAL

Point de vigilance, compte tenu des dispositions sanitaires, des annulations sont possibles.